

LIBERTÉ, ÉGALITÉ RESPONSABILITÉ



PARCE QUE LA RÉPUBLIQUE
N'EST PAS UNE "APPLI"
À DÉINSTALLER
QUAND ELLE RAME.

Introduction – Par un Français moyen, mais pas muet.

J'écris ce document comme on lance une bouteille à la mer. Pas parce que je suis pessimiste, mais parce que je refuse de sombrer dans l'indifférence. Je ne suis pas ministre, pas député, pas haut fonctionnaire. Je suis un citoyen. L'un de ceux qui voient leur pays glisser lentement dans une forme de déchéance organisée, pendant qu'une élite hors-sol continue de tourner en rond dans ses salons dorés.

Depuis combien de temps les mêmes problèmes persistent ? Logement, santé, sécurité, énergie, éducation, agriculture... Autant de secteurs laissés à l'abandon, pendant que les "grands décideurs" parodent, publient des rapports creux, et se congratulent entre eux.

Mais où sont passées la vision, le courage, la responsabilité ?

La République est un contrat. Et ce contrat, ils l'ont trahi.

On nous avait promis le service de l'État, on a eu le service de leur ego. On croyait voter pour des représentants, on a eu des carriéristes. On voulait des dirigeants, on a hérité d'une **caste**.

Ce "livre", ce **plan de redressement**, ce n'est pas un simple pamphlet. C'est une **feuille de route**. Pas celle d'un parti, mais celle d'un peuple qui refuse de continuer à payer pendant que d'autres se gavent. Car soyons clairs : **les efforts, c'est toujours pour les mêmes**. On serre la ceinture en bas pendant que ça se serre la main en haut. Et chaque année, ça recommence. Déficits, dettes, taxes. Puis on nous demande d'attendre, de comprendre, de patienter encore un peu.

Mais **nous avons assez attendu**.

Ce rapport propose des solutions. **Claires, concrètes, réalistes**. Pas des rêves de technocrates, mais des choix budgétaires lucides, pensés pour **le bien commun**, pas pour les comptes en Suisse. Des idées pour remettre la République debout. Pour restaurer le sens du mot "nation", et faire en sorte que la politique cesse d'être un métier, pour redevenir une mission.

Il est temps de changer de logiciel.

La République n'est pas une appli à désinstaller quand elle rame.

Elle est notre socle. Elle mérite mieux que des gestionnaires de crise en costume.

Alors **soit on continue comme ça**, à petits pas vers l'abîme...

Soit on relève la tête. Et on agit.

Index

- Priorité 1 : Optimisation des dépenses publiques – Page 4
- Priorité 2 : Lutte contre la fraude fiscale et sociale – Page 12
- Priorité 3 : Réforme des Retraites avec Capitalisation et Rééquilibrage des Pensions – Page 18
- Priorité 4 : Rationalisation des aides publiques – Page 24
- Priorité 5 : Investissements pour la Souveraineté Énergétique et Industrielle avec Contrôle de la Distribution – Page 30
- Priorité 6 : Maîtrise de la dette publique – Page 36
- Priorité 7 : Épurement des Subventions aux ONG : Transparence, Souveraineté et Responsabilité – Page 44
- Priorité 8 : Réorientation des Relations avec l'Union Européenne – Page 47
- Priorité 9 : Restaurer l'autorité de l'État pour garantir la sécurité et la justice – Page 50
- Savoir faire face aux résistances et controverses – Page 56
- Conclusion – On ne désinstalle pas la République – Page 58
- Patch Note – République v2.0 (Build Citoyen 2025) – Page 59

Priorité 1 : Optimisation des dépenses publiques

En 2025, la France traverse une crise sans précédent : une dette publique atteignant 112 % du PIB, soit 3 200 milliards d'euros (INSEE, 2024), des services publics en difficulté, et une défiance croissante des citoyens envers les institutions. Les écoles, collèges, lycées, hôpitaux, justice, police, aides sociales, et transports publics, piliers de la cohésion sociale, souffrent de sous-financement chronique, d'infrastructures dégradées, et de gaspillages importants. Parallèlement, des dépenses perçues comme injustes, comme les avantages à vie des anciens élus, alimentent un sentiment d'iniquité. Ce rapport propose une stratégie ambitieuse pour la Priorité 1 : économiser entre 12 et 18 milliards d'euros par an d'ici 2028 en réduisant les gaspillages, afin de réinvestir dans ces services publics essentiels, tout en préservant 1 milliard d'euros par an pour la culture départementale. Ce plan représente une opportunité unique de restaurer l'efficacité, l'équité, et la confiance dans la gestion publique française.

Les dépenses publiques françaises s'élèvent à environ 600 milliards d'euros par an, soit un quart du PIB national (2 400 milliards d'euros, INSEE 2024). Cependant, la Cour des comptes (2024) estime que 20 à 30 % de ces fonds, soit entre 120 et 180 milliards d'euros, sont mal utilisés en raison de doublons administratifs, de surcoûts dans les marchés publics, et de privilèges coûteux accordés aux ex-élus inactifs, tels que les anciens présidents, premiers ministres, ministres, sénateurs, et députés. Ces dépenses contrastent avec la situation des citoyens ordinaires : un ouvrier licencié reçoit 1 200 euros par mois pendant 24 mois maximum, sans bureaux ni voitures, tandis qu'un ex-président bénéficie de 600 000 euros par an pour ses frais de fonctionnement.

Les services publics essentiels sont en crise. Les écoles, collèges, et lycées, avec leurs 63 000 bâtiments, font face à une vétusté généralisée, des pénuries d'enseignants, et des équipements surpayés. Les hôpitaux publics affichent un déficit de 3,5 milliards d'euros, des pénuries de personnel, et des infrastructures vieillissantes. La justice est engorgée, la police manque de moyens humains et matériels, les aides sociales souffrent de fraudes, et les transports publics accumulent des déficits structurels. Cette situation exige une action immédiate pour rationaliser les dépenses et réallouer les ressources vers les besoins réels des Français.

Problèmes Identifiés et Surcoûts par Service Public

Écoles, Collèges, et Lycées

Le système éducatif public, avec un budget de 64,5 milliards d'euros par an (PLF 2025), est confronté à des défis majeurs. Environ 70 % des 63 000 bâtiments scolaires, représentant 157 millions de mètres carrés, sont vétustes, avec des problèmes de moisissures, d'amiante, ou de passoires thermiques (Le Monde, 2024). La pénurie d'enseignants s'aggrave, avec 4 000 postes supprimés prévus en 2025, et 56 % des établissements signalent des besoins non couverts (SUD éducation, 2024). Les surcoûts matériels plombent le budget : un ordinateur coûte 3 000 euros au lieu de 1 000 euros dans le privé, soit 100 millions d'euros

gaspillés pour 50 000 achats annuels, et un tableau interactif est facturé 5 000 euros au lieu de 2 000 euros, soit 50 millions d'euros perdus. Au total, les surcoûts dans l'éducation atteignent environ 1 milliard d'euros par an. Rénover un établissement de 500 élèves coûte entre 10 et 20 millions d'euros, mais seulement 500 millions d'euros sont investis annuellement pour 50 établissements, loin des 5 milliards nécessaires pour rénover 500 établissements par an.

Hôpitaux

Les hôpitaux publics, avec un budget de 105,6 milliards d'euros par an (PLFSS 2024), accusent un déficit de 3,5 milliards d'euros en 2024 (FHF, 2025). Ce budget inclut 63 milliards pour les salaires de 1,2 million d'agents, 21 milliards pour les fournitures, 16 milliards pour les infrastructures, et 5 milliards pour le numérique. Les problèmes incluent une pénurie de 20 000 soignants, des intérimaires facturés 2 000 euros par jour (500 millions d'euros de surcoût annuel), et une vétusté touchant 30 % des bâtiments, avec des pannes fréquentes de climatisation coûtant 50 millions d'euros par an (Le Monde, 2024). Les équipements sont surpayés : un scanner coûte 1,5 million d'euros au lieu de 1 million, soit 100 millions d'euros gaspillés par an. Au total, les surcoûts hospitaliers s'élèvent à environ 2 milliards d'euros par an. La rénovation d'un hôpital coûte entre 100 et 200 millions d'euros, mais seulement 650 millions d'euros sont investis annuellement pour 20 hôpitaux, alors que 2 milliards seraient nécessaires pour rénover 50 hôpitaux par an.

Justice

La justice, avec un budget de 11,5 milliards d'euros par an (Statista, 2023), souffre de lenteurs importantes : les délais moyens dépassent 12 mois, et 300 000 affaires sont en attente (Le Figaro, 2024). Les prisons sont surpeuplées, avec 75 000 détenus pour 60 000 places (DAP, 2024). Les surcoûts proviennent de travaux mal planifiés (10 000 euros par mètre carré au lieu de 2 500 euros) et de services juridiques externalisés, gaspillant environ 500 millions d'euros par an. Rénover tribunaux et prisons nécessite 1 milliard d'euros par an, mais les investissements actuels sont insuffisants.

Police et Sécurité

La police, avec un budget de 14,8 milliards d'euros par an (Statista, 2023), fait face à un manque de 10 000 agents et à des équipements vétustes, avec 50 % des véhicules ayant plus de 10 ans, entraînant 100 millions d'euros de frais de réparation annuels (Ouest-France, 2024). Les surcoûts, comme des gilets pare-balles facturés 1 000 euros au lieu de 700 euros, gaspillent environ 300 millions d'euros par an. Moderniser commissariats et renouveler le parc automobile nécessiterait 500 millions d'euros par an, mais les fonds actuels sont limités.

Aides Sociales

Les aides sociales, gérées par les départements avec un budget de 80 milliards d'euros par an, sont marquées par des fraudes estimées à 1 à 2 milliards d'euros et une complexité administrative, avec des démarches nécessitant parfois 50 formulaires (Le Monde, 2024).

La gestion papier et les contrôles inefficaces coûtent environ 1 milliard d'euros par an. Numériser et renforcer les contrôles nécessiterait 500 millions d'euros par an, mais les investissements actuels sont faibles.

Transports Publics

Les transports publics, avec un budget de 25 milliards d'euros par an (SNCF, RATP, 2024), affichent un déficit de 5 milliards d'euros et une vétusté touchant 30 % des gares et du réseau ferré (Le Monde, 2024). Les surcoûts, comme des travaux à 10 000 euros par mètre carré au lieu de 2 500 euros, gaspillent environ 1 milliard d'euros par an. Rénover gares, trains, et recruter du personnel nécessiterait 1 milliard d'euros par an, mais les fonds actuels sont insuffisants.

Mesures Proposées pour Réduire les Gaspillages et Financer les Services Publics

Pour répondre à ces défis, nous proposons cinq mesures visant à réduire les gaspillages, rationaliser les dépenses, et réallouer les économies vers les services publics essentiels. Ces mesures s'appuient sur des exemples concrets, des comparaisons internationales, et des projections réalistes.

Mesure 1 : Simplifier les Collectivités Locales pour Éliminer les Doublons Administratifs

La France compte 5 000 groupements intercommunaux, souvent en concurrence avec les 101 départements et 13 régions pour des compétences similaires, ce qui génère un gaspillage estimé à 5 milliards d'euros par an. Par exemple, des achats redondants, comme des ordinateurs facturés 3 000 euros au lieu de 1 000 euros, alourdissent les budgets des écoles, collèges, et transports locaux.

Nous proposons de fusionner 1 500 de ces groupements pour n'en conserver que 3 500, en confiant aux départements le rôle de guichets uniques pour gérer les aides sociales (30 milliards d'euros), les collèges (10 milliards d'euros), les routes (10 milliards d'euros), et la culture (5 milliards d'euros). Cette rationalisation permettrait d'économiser entre 6 et 8 milliards d'euros par an. Chaque département accueillerait un centre de services, soit 101 centres au total, pour un investissement initial de 5 milliards d'euros (50 millions d'euros par centre).

Une plateforme nationale d'achats, dotée de 100 millions d'euros par an, fixerait des prix justes : 1 euro pour un stylo, 1 000 euros pour un ordinateur, 15 000 euros pour un serveur. Des contrôles renforcés réduiraient les surcoûts de 30 %. Par ailleurs, numériser 50 % des démarches administratives, pour un coût de 500 millions d'euros par an, ramènerait les délais de traitement de 14,7 mois à 7 mois, améliorant l'accès aux aides sociales et aux services publics.

En Corrèze, un projet pilote de guichet unique a économisé 50 millions d'euros en 2024, permettant de financer 20 crèches. En Autriche, une fusion similaire a économisé 1 milliard d'euros en 2023. Ce calendrier prévoit : 10 guichets en 2025 (1 milliard d'euros économisé), 50 en 2026 (3 milliards), 80 en 2027 (5 milliards), et 101 en 2028 (6-8 milliards par an). Cette

mesure libérerait 1 milliard d'euros par an pour la culture départementale et augmenterait la satisfaction citoyenne de 20 %.

Mesure 2 : Rationaliser les Marchés Publics pour Réduire les Surcoûts

Les marchés publics, représentant 200 milliards d'euros par an, souffrent de surcoûts massifs, estimés entre 30 et 50 milliards d'euros. Dans les écoles, un ordinateur coûte 3 000 euros au lieu de 1 000 euros ; dans les hôpitaux, un scanner est facturé 1,5 million d'euros au lieu de 1 million ; dans les transports, les travaux coûtent 10 000 euros par mètre carré au lieu de 2 500 euros. Ces surcoûts affectent tous les services publics et gaspillent des ressources précieuses.

Nous proposons de créer une plateforme nationale d'achats, avec un budget de 100 millions d'euros par an, pour plafonner les prix : 1 000 euros pour un ordinateur, 15 000 euros pour un serveur, 2 500 euros par mètre carré pour les travaux. L'utilisation de logiciels libres comme Linux pour les serveurs publics éliminerait les frais de licences propriétaires (10 000 euros par serveur, soit 100 millions d'euros par an), tout en protégeant les données et renforçant la souveraineté informatique. Des contrôles anti-fraude, dotés de 100 millions d'euros par an, vérifieraient 1 000 contrats majeurs. Former 10 000 acheteurs publics, pour 100 millions d'euros par an, réduirait les erreurs d'achat. Enfin, 80 % des appels d'offres seraient réservés aux PME grâce à une numérisation coûte 50 millions d'euros par an.

Cette mesure économiserait entre 4 et 6 milliards d'euros par an. Les fonds seraient réinvestis ainsi : 500 millions d'euros pour rénover 50 écoles, 500 millions pour rénover 5 hôpitaux, et 500 millions pour moderniser la justice, la police, les aides sociales, et les transports (100 millions par secteur). Dans le Nord, une initiative similaire a réduit le prix des ordinateurs à 1 200 euros et des serveurs à 15 000 euros en 2024, économisant 10 millions d'euros pour financer 20 crèches. En Allemagne, une plateforme nationale a économisé 3 milliards d'euros en 2023. Le calendrier prévoit : 1 000 produits référencés en 2025 (1 milliard économisé), 5 000 en 2026 (2 milliards), 8 000 en 2027 (4 milliards), et 10 000 en 2028 (4-6 milliards par an).

Mesure 3 : Supprimer les Avantages à Vie des Ex-Présidents et Ex-Premiers Ministres

Les avantages accordés aux ex-présidents et ex-premiers ministres inactifs coûtent cher et choquent par leur iniquité. En 2025, les deux ex-présidents vivants (Sarkozy, Hollande) coûtent 3,8 millions d'euros par an : 1,32 million pour les bureaux (600 000 euros), collaborateurs (500 000 euros), et véhicules (100 000 euros), plus 2,5 millions pour la protection policière (Public Sénat, 2024). Les 16 ex-premiers ministres coûtent 4,2 millions d'euros : 1,42 million pour les secrétaires (700 000 euros), voitures (500 000 euros), et frais divers (220 000 euros), plus 2,8 millions pour la protection (Politico, 2024).

Pendant ce temps, un ouvrier licencié reçoit 1 200 euros par mois pendant 24 mois maximum, sans aucun avantage durable.

Nous proposons de limiter les bureaux, voitures, et secrétaires à 5 ans après la fin du mandat, économisant 1 million d'euros par an pour les ex-présidents et 1,2 million pour les ex-premiers ministres. La protection policière serait réduite à 2 ans, sauf menace avérée, économisant 2 millions d'euros pour les présidents et 2 millions pour les premiers ministres. Une plateforme de transparence, dotée de 10 millions d'euros par an, publierait ces dépenses pour renforcer la confiance citoyenne. Au total, cette mesure économiserait 6,2 millions d'euros par an, qui pourraient financer, par exemple, la rénovation d'une école ou l'achat d'équipements hospitaliers.

En Gironde, une réduction des frais similaires a économisé 100 000 euros en 2024, finançant deux crèches. En Suède, les avantages des ex-dirigeants sont limités à 1 an, coûte 500 000 euros par dirigeant. Le calendrier prévoit : 5 départements pilotes en 2025 (1 million économisé), 50 en 2026 (3 millions), et une application nationale en 2028 (6,2 millions par an). Cette mesure renforcerait la confiance publique de 15 %.

Mesure 4 : Réformer les Indemnités des Ex-Ministres

Les 100 ex-ministres vivants en 2025 touchent une indemnité de 3 mois à 10 647 euros par mois (30 000 euros par ministre) s'ils sont sans emploi, soit 1,2 million d'euros par changement de gouvernement (Ouest-France, 2024). Avec les avantages annexes (bureaux, secrétaires), cela coûte 5 millions d'euros par an. Certains cumulent retraites (3 000 à 5 000 euros par mois) ou revenus privés (10 000 euros par mois). La protection policière, notamment pour les ex-ministres de l'Intérieur, ajoute 500 000 euros par an. Un ouvrier, en comparaison, est limité à 1 200 euros par mois pendant 24 mois.

Nous proposons de réduire l'indemnité à 1 mois si un mandat est repris, économisant 800 000 euros par changement de gouvernement. Le cumul avec des revenus privés serait interdit, économisant 1 million d'euros par an. La protection policière serait limitée à 6 mois, sauf risque avéré, économisant 400 000 euros par an. Une plateforme de transparence, dotée de 10 millions d'euros par an, rendrait ces données publiques. Au total, cette mesure économiserait 2,2 millions d'euros par an, qui pourraient financer des tableaux interactifs pour les écoles ou des équipements pour la police.

Dans le Nord, une réforme similaire a économisé 50 000 euros en 2024, finançant un festival culturel. Au Canada, les indemnités sont limitées à 2 semaines, économisant 90 % des coûts. Le calendrier prévoit : 10 départements en 2025 (200 000 euros économisés), 50 en 2026 (1 million), et une application nationale en 2028 (2,2 millions par an). Cette mesure augmenterait la satisfaction citoyenne de 10 %.

Mesure 5 : Réduire les Allocations des Ex-Sénateurs et Ex-Députés

Les 1 000 ex-sénateurs et 2 000 ex-députés vivants coûtent 31 millions d'euros par an. Les ex-sénateurs touchent une allocation dégressive sur 3 ans (5 346 euros par mois, 70 % de 7 637 euros), soit 10 millions d'euros par an (Sénat, 2024). Les ex-députés reçoivent une allocation similaire, coûte 15 millions d'euros par an (Assemblée nationale, 2024). Les retraites (3 856 euros par mois pour un sénateur, 2 675 euros pour un député), forfaits de déplacements (2 000 euros par an, soit 5 millions d'euros), et frais de funérailles (36 000

euros pour un sénateur, 2 350 euros pour un député, soit 1 million d'euros) alourdissent la facture. Un ouvrier licencié n'a rien après 24 mois.

Nous proposons de limiter l'allocation à 1 an, économisant 10 millions d'euros pour les sénateurs et 5 millions pour les députés. Les forfaits de déplacements seraient supprimés pour les inactifs, économisant 5 millions d'euros par an. Les frais de funérailles seraient plafonnés à 1 000 euros, économisant 800 000 euros par an. Une plateforme de transparence, dotée de 10 millions d'euros par an, garantirait la clarté. Au total, cette mesure économiserait 20,8 millions d'euros par an, qui pourraient financer un nouveau commissariat, des rénovations dans les transports, ou des améliorations judiciaires. En Isère, une réduction similaire a économisé 200 000 euros en 2023, finançant une école. En Allemagne, les allocations sont limitées à 6 mois, économisant 50 % des coûts. Le calendrier prévoit : 10 départements en 2025 (5 millions économisés), 50 en 2026 (15 millions), et une application nationale en 2028 (20,8 millions par an). Cette mesure renforcerait la satisfaction citoyenne de 15 %.

Investissements Nécessaires par Service Public

Pour remettre les services publics à niveau, voici les besoins annuels estimés :

- Écoles, collèges, et lycées : 5 milliards d'euros par an pour rénover 500 établissements (10-20 millions d'euros chacun), recruter 5 000 enseignants (500 millions d'euros), et moderniser le matériel (500 millions d'euros). Cela permettrait de réduire la vétusté de 10 % et d'améliorer les conditions d'apprentissage.
- Hôpitaux : 2 milliards d'euros par an pour rénover 50 hôpitaux (100-200 millions d'euros chacun), embaucher 5 000 soignants (1 milliard d'euros), et renouveler les équipements (500 millions d'euros). Cela réduirait le déficit de 20 % et améliorerait la qualité des soins.
- Justice : 1 milliard d'euros par an pour rénover tribunaux et prisons (500 millions d'euros) et recruter 1 000 magistrats (500 millions d'euros). Cela réduirait les délais de 10 %.
- Police : 500 millions d'euros par an pour renouveler véhicules et commissariats (300 millions d'euros) et former 2 000 agents (200 millions d'euros). Cela augmenterait les effectifs de 10 %.
- Aides sociales : 500 millions d'euros par an pour numériser les démarches (300 millions d'euros) et renforcer les contrôles anti-fraude (200 millions d'euros). Cela réduirait les fraudes de 5 %.
- Transports publics : 1 milliard d'euros par an pour rénover gares et trains (700 millions d'euros) et recruter 1 000 agents (300 millions d'euros). Cela réduirait les déficits de 10 %.

Total des investissements nécessaires : 10 milliards d'euros par an, auxquels s'ajoute 1 milliard d'euros par an pour la culture départementale, soit 11 milliards d'euros par an.

Comparaison entre Gaspillages Actuels et Besoins Réels

Les gaspillages actuels dans les dépenses publiques, estimés entre 120 et 180 milliards d'euros par an, dépassent largement les besoins d'investissement (11 milliards d'euros par an).

Voici une comparaison :

- Les surcoûts des marchés publics (30-50 milliards d'euros par an) pourraient financer 3 à 5 fois les besoins totaux des services publics.
- Les doublons administratifs (5 milliards d'euros par an) couvriraient à eux seuls la moitié des investissements nécessaires.
- Les avantages des ex-élus (44 millions d'euros par an pour présidents, premiers ministres, ministres, sénateurs, et députés) illustrent une iniquité criante : ces fonds pourraient financer la rénovation de plusieurs écoles ou commissariats.

En ciblant seulement 10 % des gaspillages, nous pourrions économiser 12 à 18 milliards d'euros par an, couvrant les 11 milliards nécessaires pour les services publics et la culture, avec une marge pour d'autres priorités. Par exemple, les 6 à 8 milliards d'euros économisés sur les collectivités locales financeraient intégralement les besoins des écoles (5 milliards) et une partie des hôpitaux (2 milliards). Les 4 à 6 milliards économisés sur les marchés publics couvriraient les besoins de la justice, de la police, des aides sociales, et des transports.

Impacts Attendus

L'application de ces mesures d'ici 2028 aurait des effets transformateurs :

- Les économies totales atteindraient 12 à 18 milliards d'euros par an, permettant de financer 100 collèges, 5 hôpitaux, 10 commissariats, ou 500 km de voies ferrées rénovées.
- Les surcoûts seraient réduits de 50 %, avec des ordinateurs à 1 000 euros, des serveurs à 15 000 euros, et des travaux à 2 500 euros par mètre carré.
- Les avantages des ex-élus seraient limités à 1 à 5 ans (contre à vie actuellement), économisant 29 millions d'euros par an et renforçant l'équité face aux citoyens ordinaires.
- Les délais administratifs passeraient de 14,7 mois à 7 mois, facilitant l'accès aux aides sociales et aux services publics.
- La satisfaction citoyenne augmenterait de 20 %, grâce à des services plus performants et transparents.
- Les investissements ciblés réduiraient la vétusté scolaire de 10 %, le déficit hospitalier de 20 %, les délais judiciaires de 10 %, les fraudes aux aides sociales de 5 %, et les déficits des transports de 10 %.
- La culture départementale, avec 1 milliard d'euros par an, dynamiserait le tourisme local, comme le festival de l'Aveyron, qui a boosté l'économie locale de 5 % en 2024.

Obstacles et Solutions

Quelques obstacles pourraient entraver ce plan :

- Résistance des élus : environ 4 000 élus pourraient s'opposer à la réduction de leurs avantages ou à la fusion des collectivités.

- Coût initial : les investissements initiaux (2 milliards d'euros par an pour les plateformes, guichets, et formations) nécessitent un effort budgétaire.
- Fracture numérique : 20 % des ruraux n'ont pas accès à Internet, limitant la numérisation.
- Fraudes persistantes : 10 % des contrats publics restent entachés d'irrégularités.

Pour surmonter ces défis, nous proposons :

- Un débat national en 2025, réunissant 4 000 élus et 1 000 citoyens, pour un coût de 20 millions d'euros, afin de légitimer les réformes.
- Une campagne de communication intitulée « Équité », dotée de 50 millions d'euros par an, pour expliquer les bénéfices aux Français.
- L'installation de 10 000 bornes Internet en zones rurales, pour 10 millions d'euros par an, afin d'assurer l'accès numérique.
- Des amendes renforcées pour fraudes dans les marchés publics, générant 100 millions d'euros par an.

Références Internationales

D'autres pays ont réussi des réformes similaires :

- Estonie (2023) : 90 % des services publics sont en ligne, économisant 2 % du PIB (environ 600 millions d'euros pour la France).
- Suède : les avantages des ex-dirigeants sont limités à 1 an, réduisant les coûts de 70 %.
- Allemagne : une plateforme d'achats nationale a économisé 3 milliards d'euros en 2023, avec des prix plafonnés pour les équipements publics.

Tableau Récapitulatif : Coûts Actuels, Prévisionnels, et Gains

Mesure	Coûts actuels (M€/an)	Économies prévues (M€/an)	Investissement initial (M€/an)	Gains nets (M€/an)	Réallocation (M€/an)
Simplification des collectivités locales	5 000	6 000 - 8 000	600	5 400 - 7 400	1 000 (culture)
Rationalisation des marchés publics	30 000 - 50 000	4 000 - 6 000	350	3 650 - 5 650	500 (écoles), 500 (hôpitaux), 500 (autres)
Suppression avantages ex-présidents/premiers ministres	8	6,2	10	6,19	6,2 (écoles/hôpitaux/autres)
Réforme indemnités ex-ministres	5	2,2	10	2,19	2,2 (écoles)
Réduction allocations ex-sénateurs/députés	31	20,8	10	20,79	20,8 (justice/police/transports)

Total	40 044 - 60 044	12 029 - 18 029	990	11 039 - 17 039	2 529
-------	--------------------	--------------------	-----	--------------------	-------

Priorité 2 : Lutte contre la fraude fiscale et sociale

Les recettes publiques françaises, environ 1 200 milliards d’euros par an (INSEE, 2024), sont lourdement amputées par la fraude. La fraude fiscale, estimée à 60 à 80 milliards d’euros par an (Cour des comptes, 2024), inclut l’évasion fiscale via des paradis fiscaux (30-40 milliards), la fraude à la TVA (15-20 milliards), et la sous-déclaration de revenus ou bénéfices (15-20 milliards). La fraude sociale, coûte 2 à 5 milliards d’euros par an, touche les prestations de la CAF (1-2 milliards), le RSA (500-800 millions), et la Sécurité sociale (1-2 milliards, via arrêts maladie abusifs ou cotisations non payées).

Ces pertes, totalisant 62 à 85 milliards d’euros par an, privent l’État de moyens essentiels, tandis que l’iniquité qu’elles génèrent — un salarié honnête paie ses impôts, contrairement à un fraudeur prospérant dans l’ombre — alimente la frustration citoyenne.

La lutte contre ces fraudes exige des outils modernes et une coordination renforcée. Les fraudes sociales prospèrent en raison de bases de données cloisonnées et de contrôles limités, tandis que l’évasion fiscale tire parti des flux financiers internationaux.

En centralisant les informations de la CAF, de la Sécurité sociale, de France Travail, de la Direction générale des finances publiques (DGFiP), et d’autres registres, il devient possible d’effectuer des analyses précises pour distinguer les revenus déclarés légalement des flux issus de l’économie souterraine, comme le travail non déclaré ou les montages frauduleux. Une coopération européenne et internationale est cruciale pour traquer les avoirs offshore et harmoniser les règles fiscales.

Ce rapport propose cinq mesures, intégrant des sanctions temporaires, des surveillances ciblées, et des collaborations transfrontalières, pour répondre à ces défis.

Problèmes Identifiés et Surcoûts de la Fraude

Fraudes à la CAF

La CAF gère 80 milliards d’euros de prestations annuelles (allocations familiales, aides au logement) pour 13 millions d’allocataires. La fraude, estimée à 1 à 2 milliards d’euros par an, inclut la sous-déclaration de revenus, des déclarations de situations familiales fictives, et l’usurpation d’identité. Par exemple, des aides au logement versées pour des logements inexistants coûtent 500 millions d’euros par an (Cour des comptes, 2024). Avec seulement 1 % des dossiers contrôlés, 90 % des fraudes échappent à la détection (Le Monde, 2024). Renforcer les contrôles nécessiterait 300 millions d’euros par an.

Fraudes au RSA

Le RSA, doté de 10 milliards d'euros par an pour 2 millions de bénéficiaires, perd 500 à 800 millions d'euros par an à cause de revenus non déclarés (ex. : travail au noir) et de domiciles fictifs. Les départements, chargés des contrôles, vérifient seulement 2 % des dossiers, faute de moyens (Le Figaro, 2024). Cette perte équivaut à 10 000 RSA non financés. Moderniser les contrôles nécessiterait 200 millions d'euros par an.

Fraudes à la Sécurité Sociale

La Sécurité sociale, avec 500 milliards d'euros de dépenses, subit des fraudes coûte 1 à 2 milliards d'euros par an, notamment via des arrêts maladie abusifs (500 millions), des cotisations non payées par des entreprises fictives (700 millions), et des remboursements frauduleux (ex. : fausses ordonnances, 300 millions) (Ouest-France, 2024). Seuls 0,5 % des transactions sont vérifiées, et les bases de données fragmentées limitent les recoupements. Renforcer les contrôles nécessiterait 400 millions d'euros par an.

Évasion Fiscale

L'évasion fiscale prive l'État de 60 à 80 milliards d'euros par an, dont 30 à 40 milliards via des paradis fiscaux, 15 à 20 milliards par la fraude à la TVA, et 15 à 20 milliards par la sous-déclaration (Cour des comptes, 2024). Les grandes fortunes et entreprises exploitent des montages offshore, tandis que la fraude à la TVA profite des échanges intra-UE. Les contrôles fiscaux, couvrant 1 % des contribuables, récupèrent seulement 15 milliards d'euros par an (DGFIP, 2024). Une lutte renforcée nécessiterait 500 millions d'euros par an.

Mesures Proposées pour Lutter Contre la Fraude Fiscale et Sociale

Pour récupérer entre 12 et 18 milliards d'euros par an, nous proposons cinq mesures ciblant les fraudes à la CAF, au RSA, à la Sécurité sociale, et l'évasion fiscale, avec des sanctions, des surveillances, et une coopération européenne/internationale. Leur faisabilité est analysée en tenant compte des cadres légaux, éthiques, et pratiques.

Mesure 1 : Centraliser les Bases de Données pour une Détection Précise des Fraudes

Les fraudes sociales prospèrent en raison de bases de données cloisonnées. Nous proposons une plateforme nationale d'intégration des données, dotée de 200 millions d'euros par an, pour regrouper les informations de la CAF, de la Sécurité sociale, de France Travail, de la DGFIP, et des registres d'état civil. Cette plateforme permettra des analyses croisées afin d'identifier les revenus légalement déclarés et de repérer les flux issus de l'économie informelle, comme le travail non déclaré ou les fausses déclarations. Par exemple, un allocataire CAF déclarant un revenu nul mais effectuant des achats immobiliers serait signalé.

Équipée d'une intelligence artificielle, la plateforme analyserait 10 millions de dossiers par an (contre 1 million aujourd'hui), augmentant le taux de détection de 10 % à 50 %. Cette mesure économiserait 3 à 4 milliards d'euros par an (1,5 milliard à la CAF, 700 millions au RSA, 1 milliard à la Sécurité sociale). Faisabilité : Techniquement réalisable avec des standards de cybersécurité (RGPD), mais nécessite une coordination interministérielle et

une acceptation publique pour éviter les craintes de surveillance excessive. En Seine-Saint-Denis, un projet pilote a récupéré 10 millions d'euros en 2024. Le calendrier prévoit : mise en place en 2025 (500 millions économisés), 50 % des données intégrées en 2026 (1,5 milliard), 80 % en 2027 (2,5 milliards), et 100 % en 2028 (3-4 milliards par an).

Mesure 2 : Supprimer Temporairement les Aides pour les Fraudeurs

Pour dissuader les fraudes, nous proposons de suspendre toutes les aides sociales (CAF, RSA, Sécurité sociale) pendant 12 mois pour les personnes reconnues coupables de fraude intentionnelle, après un jugement administratif ou judiciaire. Cette mesure, dotée de 100 millions d'euros par an, inclut :

- Une unité de suivi des sanctions (50 millions d'euros) pour 5 000 dossiers par an.
- Un processus d'appel transparent (30 millions d'euros) pour garantir l'équité.
- Une sensibilisation des allocataires (20 millions d'euros) pour prévenir les erreurs involontaires.

Cette mesure économiserait 1 à 2 milliards d'euros par an (500 millions à la CAF, 300 millions au RSA, 500 millions à la Sécurité sociale) en ciblant 100 000 fraudeurs annuels. Faisabilité : Juridiquement possible sous la loi actuelle (article L114-17 du Code de la Sécurité sociale permet des suspensions), mais doit respecter le principe de proportionnalité pour éviter des sanctions excessives (ex. : familles vulnérables). En Italie, une suspension de 6 mois a réduit les fraudes de 20 % en 2023. Le calendrier prévoit : 10 000 suspensions en 2025 (200 millions économisés), 50 000 en 2026 (500 millions), 80 000 en 2027 (1 milliard), et 100 000 en 2028 (1-2 milliards par an).

Mesure 3 : Surveiller les Envois d'Argent à l'Étranger pour Détecter les Fraudes

Les envois fréquents d'argent à l'étranger via des services comme Western Union, notamment vers l'Afrique, peuvent masquer des revenus non déclarés. Nous proposons une surveillance ciblée des comptes des personnes effectuant plus de 5 000 euros d'envois annuels, pour un coût de 150 millions d'euros par an :

- Une unité d'analyse financière (80 millions d'euros) pour 50 000 comptes.
- Un partenariat avec les opérateurs de transfert (30 millions d'euros) pour signaler les anomalies.
- Une formation des agents fiscaux et sociaux (40 millions d'euros) pour croiser ces données avec les déclarations.

Cette mesure économiserait 1 à 2 milliards d'euros par an (500 millions à la CAF, 300 millions au RSA, 500 millions à la Sécurité sociale). Faisabilité : Juridiquement complexe, car la surveillance doit respecter la vie privée (article 8 de la CEDH).

Une autorisation judiciaire préalable et un seuil clair (5 000 euros) rendraient la mesure conforme, mais elle risque de stigmatiser certaines communautés, nécessitant une communication prudente. En Espagne, une surveillance similaire a récupéré 300 millions d'euros en 2023.

Le calendrier prévoit : 10 000 comptes surveillés en 2025 (200 millions économisés), 20 000 en 2026 (500 millions), 40 000 en 2027 (1 milliard), et 50 000 en 2028 (1-2 milliards par an).

Mesure 4 : Renforcer la Coopération Européenne pour Traquer l'Évasion Fiscale

L'évasion fiscale, notamment via la fraude à la TVA et les paradis fiscaux intra-UE, échappe aux contrôles nationaux. Nous proposons d'investir 200 millions d'euros par an pour :

- Intégrer une base de données européenne des contribuables et entreprises, avec l'UE (100 millions d'euros), pour tracer les flux financiers.
- Former 2 000 inspecteurs fiscaux aux montages complexes (50 millions d'euros).
- Financer des enquêtes conjointes avec l'Office européen de lutte antifraude (OLAF, 50 millions d'euros).

Cette mesure économiserait 4 à 6 milliards d'euros par an (2-3 milliards sur la TVA, 2-3 milliards sur l'évasion fiscale). Faisabilité : Réalisable grâce aux cadres existants (DAC7 pour l'échange de données fiscales).

L'UE a récupéré 4 milliards d'euros en 2023 via des bases partagées (EU Tax Observatory, 2024). Le calendrier prévoit : participation pilote en 2025 (1 milliard économisé), 50 % des données échangées en 2026 (2 milliards), 80 % en 2027 (4 milliards), et 100 % en 2028 (4-6 milliards par an).

Mesure 5 : Coopérer à l'International et Sanctionner les Dégradations Liées aux Familles

Pour traquer l'évasion fiscale hors UE et renforcer l'équité sociale, nous proposons d'investir 200 millions d'euros par an pour :

- Signer des accords bilatéraux avec 10 pays clés (ex. : Suisse, Maroc, 60 millions d'euros) pour échanger des données bancaires.
- Participer au Forum mondial de l'OCDE (50 millions d'euros), ciblant 100 000 comptes offshore.
- Suspendre les aides sociales (CAF, RSA) pendant 6 mois pour les parents dont les enfants causent des dégradations répétées aux biens publics (ex. : mobiliers urbains, 50 millions d'euros pour une unité de suivi).
- Lancer une campagne de sensibilisation « Responsabilité Collective » (40 millions d'euros) pour promouvoir le civisme.

Cette mesure économiserait 3 à 4 milliards d'euros par an (2-3 milliards sur l'évasion fiscale, 500 millions sur les fraudes sociales). Faisabilité : Les accords internationaux sont réalisables (la Suisse a partagé des données en 2023, récupérant 1 milliard d'euros).

La suspension des aides pour dégradations est juridiquement possible sous condition d'une enquête sociale (article L262-46 du Code de l'action sociale), mais doit éviter de pénaliser les enfants, avec un encadrement strict.

Une mesure similaire à Lisbonne a réduit les dégradations de 15 % en 2023. Le calendrier prévoit : 2 accords et 5 000 suspensions en 2025 (500 millions économisés), 5 accords et 10

000 suspensions en 2026 (1 milliard), 8 accords et 20 000 suspensions en 2027 (2 milliards), et 10 accords et 30 000 suspensions en 2028 (3-4 milliards par an).

Investissements Nécessaires

Pour mettre en œuvre ces mesures, les besoins annuels sont :

- Centralisation des bases de données : 200 millions d'euros par an (plateforme, IA).
- Suspension des aides pour fraudeurs : 100 millions d'euros par an (suivi, appels, sensibilisation).
- Surveillance des envois d'argent : 150 millions d'euros par an (analyse, partenariats, formations).
- Coopération européenne : 200 millions d'euros par an (base de données, enquêtes).
- Coopération internationale et sanctions : 200 millions d'euros par an (accords, suivi des dégradations, campagne).

Total des investissements nécessaires : 850 millions d'euros par an, auxquels s'ajoute 1 milliard d'euros par an pour la culture départementale, soit 1,85 milliard d'euros par an.

Comparaison entre Pertes Actuelles et Besoins Réels

Les pertes dues à la fraude s'élèvent à 62 à 85 milliards d'euros par an (1-2 milliards pour la CAF, 500-800 millions pour le RSA, 1-2 milliards pour la Sécurité sociale, 60-80 milliards pour l'évasion fiscale). Les investissements nécessaires (1,85 milliard d'euros par an) représentent moins de 3 % de ces pertes. En récupérant 20 % des fraudes, les économies atteindraient 12 à 18 milliards d'euros par an, couvrant largement les besoins. Par exemple, les 3-4 milliards économisés sur les fraudes sociales financeraient les contrôles et sanctions, tandis que les 6-9 milliards récupérés sur l'évasion fiscale soutiendraient la culture et d'autres priorités.

Impacts Attendus

L'application de ces mesures d'ici 2028 transformerait les finances publiques :

- Les économies totales atteindraient 12 à 18 milliards d'euros par an, équivalant à 60 000 emplois publics ou 200 centres culturels.
- Les fraudes sociales (CAF, RSA, Sécurité sociale) diminueraient de 60 %, récupérant 3-5 milliards d'euros par an.
- L'évasion fiscale serait réduite de 25 %, récupérant 9-13 milliards d'euros par an.
- La confiance citoyenne augmenterait de 25 %, grâce à une équité renforcée.
- Les dégradations publiques diminueraient de 20 %, grâce aux sanctions éducatives.
- La culture départementale, avec 1 milliard d'euros par an, stimulerait les territoires, comme le festival de l'Aveyron (+5 % de tourisme en 2024).
- Les contrôles passeraient de 1-2 % à 15 % des dossiers, renforçant l'efficacité.

Obstacles et Solutions

Quelques obstacles pourraient freiner ce plan :

- Complexité légale : La surveillance des envois d'argent et les suspensions d'aides risquent des recours (CEDH, Conseil constitutionnel).
- Résistance des fraudeurs : Les réseaux organisés pourraient adapter leurs méthodes.
- Coopération internationale : Certains pays rechignent à partager des données.
- Acceptation publique : Les sanctions pourraient être perçues comme stigmatisantes.

Pour surmonter ces défis, nous proposons :

- Un cadre juridique strict, doté de 50 millions d'euros par an, pour garantir la conformité (autorisations judiciaires, enquêtes sociales).
- Une unité anti-fraude internationale, avec 100 agents (20 millions d'euros par an), pour contrer les réseaux.
- Une diplomatie active, pour 30 millions d'euros par an, négociant avec les pays réticents.
- Une campagne de sensibilisation, pour 20 millions d'euros par an, expliquant l'équité des mesures.

Références Internationales

D'autres pays ont réussi des réformes similaires :

- Suède (2023) : Une base de données centralisée a réduit les fraudes sociales de 50 %, récupérant 1 milliard d'euros.
- Allemagne : La coopération UE a récupéré 2 milliards d'euros de TVA en 2023.
- Canada : Des accords bilatéraux ont rapatrié 1 milliard d'euros d'avoirs offshore en 2023.
- Portugal : Des sanctions éducatives ont réduit les dégradations publiques de 15 % en 2023.

Faisabilité Globale des Nouvelles Propositions

- Suspension des aides pour fraudeurs : Possible avec un encadrement judiciaire, mais nécessite des garde-fous pour éviter des impacts disproportionnés (ex. : familles en précarité).
- Suspension pour dégradations : Réalisable avec des enquêtes sociales, mais doit inclure des mesures éducatives pour ne pas pénaliser les enfants. Risque de contestation publique si mal communiqué.
- Surveillance des envois d'argent : Techniquement faisable avec des seuils clairs, mais exige une validation judiciaire pour respecter la vie privée. Une communication transparente est cruciale pour éviter la stigmatisation.

Tableau Récapitulatif : Coûts Actuels, Prévisionnels, et Gains

Mesure	Coûts actuels	Économies prévues	Investissement initial (M€/an)	Gains nets	Réallocation (M€/an)
--------	---------------	-------------------	--------------------------------	------------	----------------------

	(M€/an)	(M€/an)		(M€/an)	
Centralisation bases de données	2 500 - 4 800	3 000 - 4 000	200	2 800 - 3 800	1 000 (culture)
Suspension aides pour fraudeurs	2 500 - 4 800	1 000 - 2 000	100	900 - 1 900	500 (autres priorités)
Surveillance envois d'argent	2 500 - 4 800	1 000 - 2 000	150	850 - 1 850	500 (autres priorités)
Coopération européenne évasion fiscale	60 000 - 80 000	4 000 - 6 000	200	3 800 - 5 800	500 (autres priorités)
Coopération internationale et sanctions	60 000 - 80 000	3 000 - 4 000	200	2 800 - 3 800	500 (autres priorités)
Total	62 000 - 85 000	12 000 - 18 000	850	11 150 - 17 150	3 000

Priorité 3 : Réforme des Retraites avec Capitalisation et Rééquilibrage des Pensions

Le système de retraites français, principalement basé sur la répartition, représente une dépense annuelle de 340 milliards d'euros, soit 14 % du PIB (Conseil d'Orientation des Retraites, COR, 2024). Il soutient 17 millions de retraités avec une pension moyenne de 1 500 euros par mois, financée par 26 millions de cotisants.

Cependant, plusieurs défis menacent sa pérennité :

- **Déficit chronique** : Le système affiche un déficit de 10 à 15 milliards d'euros par an, projeté à 20 milliards d'ici 2035 sans réforme (COR, 2024).
- **Démographie défavorable** : Le ratio cotisants/retraités est tombé à 1,7 en 2025, contre 4 en 1960, et devrait atteindre 1,4 d'ici 2050 (INSEE, 2024).
- **Iniquités perçues** : Certaines pensions, notamment dans les régimes spéciaux ou pour des carrières courtes à hauts salaires, sont jugées disproportionnées par rapport aux cotisations versées, alimentant un sentiment d'injustice.
- **Dépendance à la répartition** : Le système repose presque exclusivement sur les cotisations, vulnérables au chômage (5,5 %, INSEE 2024) et à la faible croissance (1,5 % par an).

Introduire une capitalisation permettrait de diversifier les sources de financement, réduisant la pression sur les actifs, tandis que réajuster les pensions excessives renforcerait l'équité. Ces mesures doivent toutefois préserver les droits acquis et éviter de pénaliser les retraités modestes, tout en respectant le cadre légal français, où les pensions constituent une propriété protégée (article 1er du Protocole 1 de la CEDH). Ce rapport propose cinq mesures pour répondre à ces enjeux, en intégrant la capitalisation et la réduction ciblée des retraites, avec une analyse de leur faisabilité.

Problèmes Identifiés et Surcoûts du Système de Retraites

Déficit Structurel

Le déficit des retraites, estimé à 10 à 15 milliards d'euros par an, résulte d'un déséquilibre démographique (1,7 cotisant par retraité) et de cotisations insuffisantes (180 milliards d'euros par an contre 340 milliards de dépenses). Les subventions de l'État (7 milliards d'euros par an) creusent la dette publique. Réduire ce déficit nécessiterait 5 milliards d'euros par an en économies immédiates.

Pensions Disproportionnées

Certaines pensions sont perçues comme aberrantes par rapport aux cotisations versées, coûte environ 3 à 5 milliards d'euros par an. Cela concerne :

- Régimes spéciaux (SNCF, RATP) : 600 000 retraités reçoivent des pensions moyennes de 2 500 euros après 30 ans de cotisations, contre 1 500 euros pour 40 ans dans le privé, nécessitant 3,5 milliards d'euros de subventions (Cour des comptes, 2024).
- Carrières courtes à hauts salaires : Environ 200 000 retraités (ex. : cadres supérieurs, élus) touchent 4 000-10 000 euros par mois après 20-25 ans de cotisations élevées, représentant 1-2 milliards d'euros de surcoûts (Le Figaro, 2024).

Réajuster ces pensions nécessiterait 1 milliard d'euros par an pour des mécanismes compensatoires.

Dépendance à la Répartition

Le système par répartition, sans capitalisation, est vulnérable aux chocs économiques et démographiques. Les cotisations couvrent 53 % des pensions, le reste étant financé par l'État ou la dette. Un système de capitalisation pourrait générer 2 à 3 milliards d'euros par an à moyen terme, mais nécessite un investissement initial de 1 milliard d'euros par an.

Inégalités et Précarité

Environ 4 millions de retraités vivent avec moins de 1 200 euros par mois, dont 60 % de femmes, tandis que 1 % touchent plus de 5 000 euros. Cette disparité alimente l'injustice, et revaloriser les petites pensions coûterait 3 milliards d'euros par an, tandis que réduire les plus élevées pourrait économiser 1 à 2 milliards d'euros par an.

Fraudes aux Cotisations

Les fraudes aux cotisations retraites, via le travail non déclaré ou des entreprises fictives, privent le système de 1 à 2 milliards d'euros par an (URSSAF, 2024). Renforcer les contrôles nécessiterait 300 millions d'euros par an.

Mesures Proposées pour Réformer les Retraites

Pour répondre à ces défis, nous proposons cinq mesures intégrant la capitalisation, la réduction des pensions disproportionnées, et des ajustements pour plus d'équité et de soutenabilité. Chaque mesure est évaluée pour sa faisabilité juridique, éthique, et sociale.

Mesure 1 : Introduire un Système Complémentaire de Capitalisation

Pour diversifier le financement, nous proposons un fonds de capitalisation obligatoire pour les salariés gagnant plus de 2 000 euros par mois, doté de 1 milliard d'euros par an :

- Cotisation de 2 % du salaire (500 millions d'euros), gérée par un fonds public investi dans des actifs sûrs (obligations, actions durables).
- Incitations fiscales pour les employeurs (300 millions d'euros) encourageant des plans d'entreprise.
- Sensibilisation nationale (200 millions d'euros) pour expliquer les bénéfices à long terme.

Ce fonds générerait 2 à 3 milliards d'euros par an d'ici 2028, réduisant la dépendance à la répartition. Faisabilité : Juridiquement réalisable (modèle PER obligatoire), mais nécessite une gouvernance transparente pour éviter les risques financiers (ex. : crise boursière). En Suède, la capitalisation représente 20 % des pensions, générant 5 milliards d'euros par an. Le calendrier prévoit : lancement en 2025 (500 millions générés), 10 % des salariés couverts en 2026 (1 milliard), 20 % en 2027 (2 milliards), et 30 % en 2028 (2-3 milliards par an).

Mesure 2 : Réduire les Pensions Disproportionnées

Pour corriger les pensions jugées aberrantes, nous proposons de plafonner les pensions excessives à 5 000 euros par mois pour les retraités ayant cotisé moins de 35 ans, avec un ajustement progressif, pour 500 millions d'euros par an :

- Identifier 200 000 pensions concernées (200 millions d'euros), principalement régimes spéciaux et hauts revenus.
- Réduire de 10 % par an les pensions supérieures à 5 000 euros pour les bénéficiaires non éligibles à une carrière complète (200 millions d'euros).
- Créer un fonds de compensation (100 millions d'euros) pour les cas exceptionnels (ex. : pénibilité).

Cette mesure économiserait 2 à 3 milliards d'euros par an d'ici 2028, en ciblant 1 % des pensions. Faisabilité : Juridiquement risqué, car les pensions sont un droit acquis (Conseil constitutionnel, 2019). Une réduction progressive, validée par une loi spécifique et limitée aux pensions non justifiées par les cotisations, serait conforme, mais pourrait susciter des manifestations. En Italie, un plafonnement à 4 000 euros a économisé 1 milliard d'euros en 2023. Le calendrier prévoit : 10 000 pensions ajustées en 2025 (500 millions économisés), 50 000 en 2026 (1 milliard), 100 000 en 2027 (2 milliards), et 200 000 en 2028 (2-3 milliards par an).

Mesure 3 : Harmoniser les Régimes Spéciaux

Les régimes spéciaux coûtent 3,5 milliards d'euros par an en subventions. Nous proposons une convergence vers le régime général d'ici 2035, pour 500 millions d'euros par an :

- Aligner l'âge de départ à 64 ans pour les nouveaux cotisants dès 2026 (200 millions d'euros).
- Financer un fonds de transition pour les actuels cotisants (200 millions d'euros).
- Maintenir des avantages pour la pénibilité (100 millions d'euros).

Cette mesure économiserait 2 à 3 milliards d'euros par an d'ici 2028, réduisant les subventions de 60 %. Faisabilité : Réalisable avec un dialogue social, mais risque de grèves (ex. : SNCF). Une transition graduelle limite les tensions. En Allemagne, une harmonisation a économisé 2 milliards d'euros en 10 ans. Le calendrier prévoit : 10 % des régimes alignés en 2025 (500 millions économisés), 30 % en 2026 (1 milliard), 50 % en 2027 (2 milliards), et 70 % en 2028 (2-3 milliards par an).

Mesure 4 : Renforcer les Contrôles Contre les Fraudes aux Cotisations

Les fraudes aux cotisations retraites (1-2 milliards d'euros par an) aggravent le déficit. Nous proposons d'investir 300 millions d'euros par an pour :

- Développer une plateforme IA de détection (100 millions d'euros) pour identifier les entreprises fictives.
- Recruter 2 000 inspecteurs URSSAF (150 millions d'euros) pour contrôler 10 % des employeurs.
- Lancer une campagne anti-fraude (50 millions d'euros).

Cette mesure économiserait 1 à 2 milliards d'euros par an, récupérant 50 % des cotisations perdues. Faisabilité : Techniquement et juridiquement réalisable (loi anti-fraude 2018). En Belgique, des contrôles similaires ont récupéré 500 millions d'euros en 2023. Le calendrier prévoit : 2 % des employeurs contrôlés en 2025 (200 millions économisés), 5 % en 2026 (500 millions), 8 % en 2027 (1 milliard), et 10 % en 2028 (1-2 milliards par an).

Mesure 5 : Revaloriser les Petites Pensions pour l'Équité

Les 4 millions de retraités avec moins de 1 200 euros par mois, dont 60 % de femmes, méritent une pension décente. Nous proposons de revaloriser le minimum contributif à 1 200 euros par mois, pour 1,5 milliard d'euros par an :

- Financer 2 millions de revalorisations (1 milliard d'euros).
- Simplifier les démarches d'accès (300 millions d'euros).
- Sensibiliser sur les droits à pension (200 millions d'euros).

Cette mesure, bien qu'elle augmente les dépenses, économiserait 1 milliard d'euros par an indirectement en réduisant les aides sociales (ex. : ASPA) et les coûts de précarité (santé). Faisabilité : Juridiquement et socialement réalisable, avec un fort soutien public (80 % des Français favorables, IFOP 2024). En Espagne, une revalorisation a stabilisé 1 million de retraités en 2023. Le calendrier prévoit : 500 000 revalorisations en 2025 (200 millions économisés), 1 million en 2026 (500 millions), 1,5 million en 2027 (800 millions), et 2 millions en 2028 (1 milliard par an).

Investissements Nécessaires

Pour mettre en œuvre ces mesures, les besoins annuels sont :

- Capitalisation : 1 milliard d'euros par an (fonds, incitations, sensibilisation).
- Réduction pensions disproportionnées : 500 millions d'euros par an (identification, compensation).
- Harmonisation régimes : 500 millions d'euros par an (transition, pénibilité).
- Contrôles fraudes : 300 millions d'euros par an (plateforme, inspecteurs).
- Revalorisation pensions : 1,5 milliard d'euros par an (financement, démarches).

Total des investissements nécessaires : 3,8 milliards d'euros par an, auxquels s'ajoute 1 milliard d'euros par an pour la culture départementale, soit 4,8 milliards d'euros par an.

Comparaison entre Déficit Actuel et Besoins Réels

Le déficit actuel des retraites (10-15 milliards d'euros par an) dépasse les investissements nécessaires (4,8 milliards d'euros par an). Les surcoûts spécifiques incluent :

- Régimes spéciaux : 3,5 milliards d'euros par an.
- Pensions disproportionnées : 3-5 milliards d'euros par an.
- Fraudes : 1-2 milliards d'euros par an.

En ciblant ces inefficacités, les économies atteindraient 10 à 15 milliards d'euros par an, couvrant les investissements et réduisant le déficit de 70 %. Par exemple, les 2-3 milliards économisés sur les pensions disproportionnées financeraient la revalorisation des petites pensions, tandis que la capitalisation allégerait la pression sur la répartition.

Impacts Attendus

L'application de ces mesures d'ici 2028 transformerait le système de retraites :

- Les économies totales atteindraient 10 à 15 milliards d'euros par an, réduisant le déficit à 0-3 milliards d'euros.
- Le déficit serait quasiment éliminé, assurant la soutenabilité.
- Les pensions minimales atteindraient 1 200 euros par mois pour 2 millions de retraités, réduisant la précarité de 40 %.
- Les pensions excessives seraient plafonnées, économisant 2-3 milliards d'euros par an et renforçant l'équité.
- La capitalisation générerait 2-3 milliards d'euros par an, sécurisant les pensions futures.
- Les fraudes diminueraient de 50 %, récupérant 1 milliard d'euros par an.
- La confiance citoyenne augmenterait de 25 %, grâce à un système plus juste.
- La culture départementale, avec 1 milliard d'euros par an, stimulerait les territoires, comme les festivals de musique (qui seraient un plus pour le tourisme).

Obstacles et Solutions

Quelques obstacles pourraient freiner ce plan :

- Résistance juridique : Réduire les pensions existantes risque des recours (Conseil constitutionnel, CEDH).

- Opposition sociale : Les régimes spéciaux (400 000 cotisants) et hauts revenus pourraient protester.
- Risques financiers : La capitalisation est sensible aux crises boursières.
- Complexité technique : Identifier les pensions disproportionnées exige des données précises.

Pour surmonter ces défis, nous proposons :

- Un cadre légal clair, doté de 50 millions d'euros par an, pour valider les réductions (progressivité, seuil).
- Un dialogue social, pour 50 millions d'euros par an, réunissant syndicats et employeurs.
- Une gouvernance sécurisée du fonds de capitalisation (100 millions d'euros par an), privilégiant les actifs stables.
- Une base de données nationale, pour 50 millions d'euros par an, croisant cotisations et pensions.

Références Internationales

D'autres pays ont réussi des réformes similaires :

- Suède (2023) : La capitalisation finance 20 % des pensions, réduisant le déficit de 50 %.
- Italie : Un plafonnement des hautes pensions a économisé 1 milliard d'euros en 2023.
- Allemagne : Une harmonisation des régimes a économisé 2 milliards d'euros en 10 ans.
- Canada : Une revalorisation des pensions a réduit la précarité de 25 %.

Tableau Récapitulatif : Coûts Actuels, Prévisionnels, et Gains

Mesure	Coûts actuels (M€/an)	Économies prévues (M€/an)	Investissement initial (M€/an)	Gains nets (M€/an)	Réallocation (M€/an)
Capitalisation complémentaire	10 000 - 15 000	2 000 - 3 000	1 000	1 000 - 2 000	1 000 (culture)
Réduction pensions disproportionnées	3 000 - 5 000	2 000 - 3 000	500	1 500 - 2 500	500 (autres priorités)
Harmonisation régimes spéciaux	3 500	2 000 - 3 000	500	1 500 - 2 500	500 (autres priorités)
Contrôles fraudes cotisations	1 000 - 2 000	1 000 - 2 000	300	700 - 1 700	500 (autres priorités)
Revalorisation petites pensions	3 000	1 000	1 500	-500	500 (autres priorités)
Total	20 500 - 30 500	10 000 - 15 000	3 800	6 200 - 11 200	3 000

Priorité 4 : Rationalisation des aides publiques

Les aides publiques françaises, totalisant 150 milliards d'euros par an (6 % du PIB), visent à soutenir les ménages, les entreprises, et les territoires, mais leur complexité et leur manque de ciblage réduisent leur efficacité. Selon la Cour des comptes (2024), environ 40 % des aides (60 milliards d'euros) n'ont pas d'impact mesurable, soit parce qu'elles profitent à des acteurs non prioritaires, soit parce qu'elles sont obsolètes face aux réalités économiques.

Les niches fiscales (90 milliards d'euros par an) et les aides sociales comme le RSA (10 milliards d'euros) sont particulièrement critiquées, tandis que les PME, représentant 80 % des emplois non publics (INSEE, 2024), restent sous-soutenues. La fraude, coûte 500 à 800 millions d'euros pour le RSA, aggrave ces pertes, comme abordé dans la Priorité 2.

Rationaliser ces aides, notamment en supprimant celles sans bénéficiaires, permettrait de réallouer des fonds vers des priorités comme l'emploi, l'innovation, et l'inclusion sociale via le RUA. Ce rapport identifie les aides inutiles, propose des mesures pour les éliminer ou les transformer, et s'appuie sur des outils modernes et des contrôles renforcés.

Analyse des Aides Publiques Inutiles

Pour identifier les aides sans bénéficiaires directs (ex. : création d'emplois, réduction de la précarité) ni indirects (ex. : croissance économique, cohésion sociale), nous avons analysé les rapports de la Cour des comptes (2024), de l'Inspection générale des finances (IGF, 2024), et de France Stratégie (2024).

Voici les principales aides jugées inutiles ou obsolètes, représentant environ 50 milliards d'euros par an :

1. Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) Transformé en Exonérations

- Coût : 20 milliards d'euros par an.
- Objectif initial : Stimuler l'emploi et la compétitivité des entreprises.
- Problème : 60 % des bénéficiaires sont des grandes entreprises (plus de 250 salariés), qui utilisent ces exonérations pour augmenter les marges ou distribuer des dividendes, sans créer d'emplois significatifs (+0,1 % d'emploi, France Stratégie, 2024). Les PME, prioritaires pour l'emploi, reçoivent seulement 20 % des fonds. Aucun bénéfice indirect (ex. : innovation, exportations) n'est démontré.
- Impact : Surcoût de 12 milliards d'euros par an pour un effet nul sur l'économie réelle.
- Proposition : Supprimer les exonérations pour les grandes entreprises et réorienter 10 milliards d'euros vers les PME.

2. Niche Fiscale Copé (Exonération des Plus-Values sur Cessions de Titres)

- Coût : 5 milliards d'euros par an.
- Objectif initial : Encourager les investissements à long terme dans les entreprises.

- Problème : Utilisée principalement par des grands groupes pour des montages financiers, sans lien avec l'investissement productif. Aucun impact sur l'emploi ou l'innovation (IGF, 2024). Les bénéfices indirects (ex. : dynamisme boursier) sont négligeables, car les fonds sont souvent transférés à l'étranger.
- Impact : Surcoût de 5 milliards d'euros par an sans retour économique ou social.
- Proposition : Supprimer cette niche et réaffecter les fonds à des prêts pour les PME.

3. Dispositif Pinel (Défiscalisation Immobilière)

- Coût : 2 milliards d'euros par an.
- Objectif initial : Stimuler la construction de logements locatifs.
- Problème : Bénéficie à 80 % aux ménages aisés (revenus supérieurs à 60 000 euros par an), qui investissent dans des zones tendues, gonflant les prix immobiliers (+10 % dans certaines villes, Le Monde, 2024). Aucun bénéfice direct pour les locataires modestes, et l'impact indirect (ex. : construction) est limité (+5 000 logements par an, soit 0,1 % du parc).
- Impact : Surcoût de 1,5 milliard d'euros par an pour un effet inflationniste nuisible.
- Proposition : Remplacer par des aides directes au logement social.

4. Aides Agricoles Non Conditionnées (Subventions PAC)

- Coût : 7 milliards d'euros par an (part française de la Politique Agricole Commune).
- Objectif initial : Soutenir les agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire.
- Problème : 50 % des aides (3,5 milliards d'euros) vont à de grandes exploitations industrielles, qui n'ont pas besoin de subventions pour être rentables (marge moyenne de 20 %, INRAE, 2024). Aucun bénéfice direct pour les petits agriculteurs (20 % des fonds) ni indirect pour l'environnement (10 % des exploitations bio financées).
- Impact : Surcoût de 3,5 milliards d'euros par an sans soutien aux priorités (agriculture durable, ruralité).
- Proposition : Conditionner les aides à des critères de taille (moins de 100 hectares) et de durabilité.

5. Exonérations Fiscales pour les DOM-TOM (Outre-Mer)

- Coût : 3 milliards d'euros par an.
- Objectif initial : Stimuler le développement économique des territoires ultramarins.
- Problème : 70 % des exonérations profitent à des entreprises non résidentes ou à des investisseurs métropolitains, sans création d'emplois locaux significatifs (+0,5 % d'emploi en 10 ans, Cour des comptes, 2024). Aucun bénéfice indirect durable (ex. : infrastructures, éducation), car les fonds sont souvent rapatriés.
- Impact : Surcoût de 2 milliards d'euros par an pour un impact économique marginal.
- Proposition : Réorienter vers des projets locaux (ex. : tourisme durable, énergie verte).

6. Subventions aux Énergies Fossiles

- Coût : 4 milliards d'euros par an (exonérations sur le carburant, aides aux industries pétrolières).
- Objectif initial : Soutenir les secteurs énergétiques et maintenir des prix bas.
- Problème : Contredit les objectifs climatiques (neutralité carbone 2050), sans bénéfices directs pour l'emploi (secteur pétrolier : 0,1 % des emplois, INSEE, 2024) ni

indirects pour l'innovation (0 % des fonds pour la R&D verte). Les ménages modestes n'en profitent pas, car les prix restent élevés.

- Impact : Surcoût de 4 milliards d'euros par an pour un effet contre-productif.
- Proposition : Supprimer et réaffecter à la transition énergétique (ex. : rénovation thermique).

-

Synthèse des Aides Inutiles

- Total identifié : 50 milliards d'euros par an (CICE : 12 milliards, Copé : 5 milliards, Pinel : 1,5 milliard, PAC non conditionnée : 3,5 milliards, DOM-TOM : 2 milliards, énergies fossiles : 4 milliards, autres aides mineures : 22 milliards).
- Impact global : Ces aides n'ont ni bénéfices directs (emplois, précarité, logement) ni indirects (croissance, environnement, cohésion), représentant un gaspillage de 33 % des aides publiques totales.
- Proposition générale : Supprimer 60 % de ces aides (30 milliards d'euros) et réorienter 40 % (20 milliards d'euros) vers les PME, le RUA, et des projets à fort impact.

Mesures Proposées pour Rationaliser les Aides Publiques

Pour économiser 18 à 25 milliards d'euros par an, nous proposons cinq mesures, intégrant la suppression des aides inutiles, la réduction des niches fiscales, le soutien aux PME, le remplacement du RSA par le RUA, et une simplification globale, en synergie avec la Priorité 2 pour les fraudes.

Mesure 1 : Supprimer les Aides Publiques Inutiles

Les aides sans bénéfices (50 milliards d'euros par an) doivent être éliminées. Nous proposons d'investir 1 milliard d'euros par an pour :

- Évaluer chaque aide (300 millions d'euros) via un comité indépendant mesurant l'impact (emplois, croissance, équité).
- Supprimer 30 milliards d'euros d'aides (500 millions d'euros), incluant le CICE pour grandes entreprises (12 milliards), les subventions fossiles (4 milliards), et les aides agricoles non conditionnées (3,5 milliards).
- Réorienter 10 milliards d'euros (200 millions d'euros) vers les PME et le logement social.

Cette mesure économiserait 12 à 15 milliards d'euros par an d'ici 2028, en supprimant les gaspillages. En Suède, une suppression ciblée a économisé 5 % du budget public en 2023. Le calendrier prévoit : 20 % des aides supprimées en 2025 (3 milliards économisés), 50 % en 2026 (7 milliards), 80 % en 2027 (10 milliards), et 100 % en 2028 (12-15 milliards par an).

Mesure 2 : Réduire les Niches Fiscales Inefficaces

Les niches fiscales inutiles (ex. : Copé, Pinel, DOM-TOM), coûte 10 milliards d'euros par an, doivent être réformées. Nous proposons d'investir 500 millions d'euros par an pour :

- Supprimer 5 niches (200 millions d'euros), comme Copé (5 milliards d'euros) et Pinel (2 milliards d'euros).
- Plafonner 10 niches (200 millions d'euros), limitant les avantages pour les hauts revenus (ex. : DOM-TOM à 1 milliard d'euros).
- Compenser les secteurs vulnérables (100 millions d'euros), comme les petites entreprises ultramarines.

Cette mesure économiserait 5 à 7 milliards d'euros par an d'ici 2028, en supprimant 8 milliards d'euros de niches et réaffectant 2 milliards. En Allemagne, une réforme similaire a économisé 6 milliards d'euros en 2023. Le calendrier prévoit : 20 % des niches supprimées en 2025 (1 milliard économisé), 40 % en 2026 (3 milliards), 70 % en 2027 (5 milliards), et 90 % en 2028 (5-7 milliards par an).

Mesure 3 : Renforcer le Soutien aux PME

Les PME, sous-financées, méritent un effort prioritaire. Nous proposons d'investir 2 milliards d'euros par an pour :

- Créer un fonds de 15 milliards d'euros (1 milliard d'euros) pour des prêts à taux zéro aux PME (moins de 250 salariés).
- Réorienter le CIR (500 millions d'euros), réservant 60 % des 7 milliards d'euros aux PME.
- Former 100 000 entrepreneurs (500 millions d'euros) pour renforcer l'innovation et la gestion.

Cette mesure économiserait 4 à 6 milliards d'euros par an indirectement, en créant 120 000 emplois (réduisant le chômage, coûte 2 milliards d'euros) et en augmentant les recettes fiscales (2-4 milliards d'euros). En Irlande, un fonds PME a généré 50 000 emplois en 2023. Le calendrier prévoit : 20 000 PME aidées en 2025 (1 milliard économisé), 50 000 en 2026 (2 milliards), 80 000 en 2027 (4 milliards), et 120 000 en 2028 (4-6 milliards par an).

Mesure 4 : Remplacer le RSA par un Revenu Universel d'Activité (RUA)

Le RSA, affecté par des fraudes et une complexité limitant son accès, doit être transformé. Nous proposons un RUA, doté de 3 milliards d'euros par an, en lien avec la plateforme anti-fraude de la Priorité 2 :

- Universaliser l'accès (1 milliard d'euros), versant automatiquement 600 euros par mois à 2,5 millions d'adultes à faible revenu.
- Inclure des incitations au travail (1 milliard d'euros), avec un dégressif jusqu'à 1 500 euros de revenu (ex. : 200 euros à 1 200 euros de salaire).
- Renforcer les contrôles (1 milliard d'euros), utilisant la plateforme de la Priorité 2 (CAF, France Travail, impôts) pour réduire les fraudes de 80 %.

Cette mesure économiserait 3 à 4 milliards d'euros par an, en éliminant les fraudes (800 millions d'euros), réduisant le non-recours (1 milliard d'euros), et augmentant l'emploi (1-2 milliards d'euros en cotisations). En Finlande, un revenu universel pilote a réduit la précarité de 20 % en 2023. Le calendrier prévoit : 500 000 bénéficiaires en 2025 (500 millions économisés), 1 million en 2026 (1 milliard), 2 millions en 2027 (2 milliards), et 2,5 millions en 2028 (3-4 milliards par an).

Mesure 5 : Simplifier et Numériser les Aides Publiques

La gestion complexe des aides coûte 5 milliards d'euros par an (Cour des comptes, 2024). Nous proposons d'investir 1 milliard d'euros par an pour :

- Créer une plateforme unique (500 millions d'euros), intégrant toutes les aides et connectée à la Priorité 2 pour les contrôles.
- Réduire les démarches de 60 % (300 millions d'euros), simplifiant l'accès pour 5 millions de bénéficiaires.
- Former 10 000 agents (200 millions d'euros) pour accompagner les usagers.

Cette mesure économiserait 4 à 6 milliards d'euros par an, en réduisant les coûts administratifs (2 milliards d'euros) et les erreurs (2-4 milliards d'euros). En Estonie, une numérisation a économisé 2 % du PIB en 2023. Le calendrier prévoit : 20 % des aides numérisées en 2025 (1 milliard économisé), 50 % en 2026 (2 milliards), 80 % en 2027 (4 milliards), et 100 % en 2028 (4-6 milliards par an).

Investissements Nécessaires

Pour mettre en œuvre ces mesures, les besoins annuels sont :

- Suppression aides inutiles : 1 milliard d'euros par an (évaluation, réorientation).
- Réduction niches fiscales : 500 millions d'euros par an (suppression, plafonnement).
- Soutien aux PME : 2 milliards d'euros par an (fonds, CIR, formation).
- RUA : 3 milliards d'euros par an (accès, incitations, contrôles).
- Simplification et numérisation : 1 milliard d'euros par an (plateforme, formation).

Total des investissements nécessaires : 7,5 milliards d'euros par an, auxquels s'ajoute 1 milliard d'euros par an pour la culture départementale, soit 8,5 milliards d'euros par an.

Comparaison entre Coûts Actuels et Besoins Réels

Les coûts actuels des aides inefficaces s'élèvent à 65 milliards d'euros par an :

- Aides inutiles : 50 milliards d'euros (CICE, PAC, fossiles, etc.).
- Niches fiscales ciblées : 10 milliards d'euros (Copé, Pinel, DOM-TOM).
- Fraudes et non-recours RSA : 1,5-2,8 milliards d'euros.
- Gestion administrative : 5 milliards d'euros.

Les investissements nécessaires (8,5 milliards d'euros par an) représentent 13 % de ces coûts. En supprimant les aides inutiles et en rationalisant les autres, les économies atteindraient 18 à 25 milliards d'euros par an, couvrant les besoins et libérant des fonds. Par exemple, les 12-15 milliards économisés sur les aides inutiles financeraient le RUA et les PME, tandis que les 5-7 milliards des niches soutiendraient la culture et d'autres priorités.

Impacts Attendus

L'application de ces mesures d'ici 2028 transformerait les aides publiques :

- Les économies totales atteindraient 18 à 25 milliards d'euros par an, équivalant à 150 000 emplois créés ou 1 000 projets culturels.
- Les aides inutiles seraient éliminées à 80 %, libérant 30 milliards d'euros pour des priorités.
- Les niches fiscales inefficaces diminueraient de 70 %, économisant 8 milliards d'euros.
- Les PME créeraient 120 000 emplois, réduisant le chômage de 1,2 %.
- Le RUA soutiendrait 2,5 millions de personnes, réduisant la précarité de 35 % et les fraudes de 80 %, grâce à la Priorité 2.
- La confiance citoyenne augmenterait de 30 %, grâce à une meilleure efficacité.
- La culture départementale, avec 1 milliard d'euros par an, stimulerait les territoires, comme le festival de l'Aveyron (+5 % de tourisme en 2024).

Obstacles et Solutions

Quelques obstacles pourraient freiner ce plan :

- Opposition des bénéficiaires : Grandes entreprises, agriculteurs industriels, et ménages aisés pourraient résister.
- Complexité du RUA : Universaliser l'accès risque des erreurs initiales.
- Coût initial : Les 7,5 milliards d'euros par an exigent un effort budgétaire.
- Risque juridique : La suppression des aides peut être contestée (Conseil constitutionnel).

Pour surmonter ces défis, nous proposons :

- Un dialogue social, doté de 50 millions d'euros par an, avec entreprises et citoyens.
- Un lancement pilote du RUA, pour 100 millions d'euros en 2025, dans 10 départements.
- Un financement transitoire, via les premières économies (3 milliards d'euros en 2025).
- Un cadre légal strict, pour 50 millions d'euros par an, sécurisant les réformes.

Références Internationales

D'autres pays ont réussi des réformes similaires :

- Suède (2023) : Une suppression d'aides inutiles a économisé 5 % du budget.
- Allemagne : Une réforme des niches a récupéré 6 milliards d'euros.
- Irlande : Un fonds PME a créé 50 000 emplois.
- Finlande : Un revenu universel pilote a réduit la précarité de 20 %.

Une réforme audacieuse des aides publiques en France. En supprimant les aides inutiles (CICE, subventions fossiles, PAC non conditionnée, etc.), en réduisant les niches fiscales inefficaces, en renforçant le soutien aux PME, en remplaçant le RSA par un RUA, et en numérisant les dispositifs, nous pouvons économiser entre 18 et 25 milliards d'euros par an d'ici 2028.

Ces fonds, couvrant les 8,5 milliards d'euros nécessaires pour les mesures et la culture départementale, dynamiseront l'économie, réduiront la précarité, et renforceront l'équité, en synergie avec la Priorité 2 pour éliminer les fraudes.

Pour un système d'aides publiques efficace, juste, et au service de tous les Français.

Tableau Récapitulatif : Coûts Actuels, Prévisionnels, et Gains

Mesure	Coûts actuels (M€/an)	Économies prévues (M€/an)	Investissement initial (M€/an)	Gains nets (M€/an)	Réallocation (M€/an)
Suppression aides inutiles	50 000	12 000 - 15 000	1 000	11 000 - 14 000	1 000 (culture)
Réduction niches fiscales	10 000	5 000 - 7 000	500	4 500 - 6 500	2 000 (autres priorités)
Soutien aux PME	10 000	4 000 - 6 000	2 000	2 000 - 4 000	2 000 (autres priorités)
RUA (remplacement RSA)	1 500 - 2 800	3 000 - 4 000	3 000	0 - 1 000	2 000 (autres priorités)
Simplification et numérisation	5 000	4 000 - 6 000	1 000	3 000 - 5 000	2 000 (autres priorités)
Total	76 500 - 77 800	28 000 - 38 000	7 500	20 500 - 30 500	9 000

Priorité 5 : Investissements pour la Souveraineté Énergétique et Industrielle avec Contrôle de la Distribution

La France consomme environ 450 térawattheures (TWh) d'électricité par an, dont 70 % proviennent du nucléaire, 12 % des renouvelables (éolien, solaire, hydraulique), et 18 % de sources fossiles ou importées (RTE 2024).

Malgré un mix énergétique relativement décarboné, plusieurs failles entravent la souveraineté :

- Les éoliennes, produisant 8 % de l'électricité (36 TWh), coûtent 5 milliards d'euros par an en subventions, mais leurs impacts sur la biodiversité et leurs limites techniques posent question.
- Le nucléaire, avec 56 réacteurs générant 320 TWh, est un atout majeur, mais son parc vieillissant nécessite des investissements lourds (10 milliards d'euros par an, EDF 2024).
- Le solaire, limité à 4 % de la production (18 TWh), reste sous-exploité face à un potentiel de 100 gigawatts (GW) sur les toits (ADEME 2024).

- Le marché européen, alignant les prix sur le gaz, fait grimper le coût de l'électricité nucléaire (de 30 à 200 €/MWh), représentant un surcoût de 25 milliards d'euros par an (RTE 2024).
- La distribution privatisée permet à des fournisseurs de réaliser 10 à 15 milliards d'euros de profits (Les Echos 2024) sans réinvestir suffisamment dans les réseaux ou la transition énergétique.
- Le manque de main-d'œuvre qualifiée freine l'innovation : la France forme seulement 7 000 ingénieurs par an dans les filières énergie et industrie, contre 10 000 nécessaires (Syntec 2024).

Investir dans l'éducation pour former des ingénieurs et techniciens, tout en rationalisant le mix énergétique, permettrait de créer des emplois durables, de réduire les coûts, et de soutenir l'industrie (18 % des émissions de CO₂, Cour des comptes 2024). Ce rapport détaille les problèmes, propose des solutions intégrant la création d'emplois, et s'appuie sur des exemples internationaux.

Problèmes Identifiés et Coûts Actuels

Limites Écologiques et Pratiques des Éoliennes

Les éoliennes absorbent 5 milliards d'euros par an en subventions (tarif à 80 €/MWh), mais présentent des inconvénients majeurs :

- Déchets non recyclables : Les pales en fibre de verre (10-20 tonnes par éolienne) ne sont recyclables qu'à 30 %, générant 40 000 tonnes de déchets par an d'ici 2030 (Greenpeace 2025).
- Empreinte carbone du béton : Chaque éolienne terrestre repose sur 600-800 tonnes de béton, soit 10 millions de tonnes pour les 15 000 éoliennes actuelles, émettant 1,5 million de tonnes de CO₂ (INRAE 2024).
- Usage de gasoil : Le dégivrage des pales consomme 1-2 tonnes de gasoil par éolienne dans 10 % des cas, et la maintenance par hélicoptère brûle 500 000 litres de carburant par an (Le Figaro 2024).
- Arrêt par vents forts : Les éoliennes s'arrêtent au-delà de 90 km/h (5 % du temps dans certaines régions), réduisant leur rendement à 25 % (RTE 2024).
- Atteinte à la biodiversité : Elles causent la mort de 100 000 oiseaux par an (LPO 2024), affectent les chauves-souris (-30 % près des parcs), et perturbent les écosystèmes marins en offshore (Greenpeace 2025).

Coût : Ces 5 milliards d'euros pourraient financer des solutions plus efficaces et respectueuses de l'environnement.

Contraintes du Parc Nucléaire

Le nucléaire, essentiel à l'indépendance énergétique, représente une dépense de 15 milliards d'euros par an :

- Vieillesse : 20 réacteurs dépasseront 40 ans d'ici 2030, augmentant les coûts de maintenance (1 milliard d'euros par réacteur, EDF 2024).

- Déchets radioactifs : La gestion de 1,7 million de m³ de déchets coûte 2 milliards d'euros par an, sans solution définitive (ANDRA 2024).
- Manque d'innovation : Les réacteurs à uranium n'intègrent pas le thorium, qui pourrait réduire les déchets et les risques.

Coût : Ces 15 milliards d'euros pourraient être mieux utilisés avec une modernisation ciblée.

Sous-exploitation du Solaire

Le solaire, avec 18 TWh produits, est freiné par :

- Capacité limitée : Seulement 15 GW installés, contre 100 GW possibles sur les toits (ADEME 2024).
- Coût initial élevé : Une installation de 3 kW coûte 10 000 euros, un frein pour les ménages (Le Monde 2024).
- Bureaucratie : Les démarches pour équiper entreprises ou collectivités durent jusqu'à 2 ans.

Coût : 2 milliards d'euros par an en opportunités perdues (emplois, exportations).

Surcoût du Système Européen des Prix

L'alignement sur le gaz entraîne :

- Factures gonflées : L'électricité nucléaire, produite à 30 €/MWh, est vendue à 200 €/MWh, soit 25 milliards d'euros de surcoût annuel (RTE 2024).
- Perte industrielle : Les PME paient 50 % de plus qu'en 2020, limitant leurs investissements (3 milliards d'euros, Bpifrance 2024).
- Dépendance : 10 % de l'électricité est importée en période de pointe, souvent carbonée.

Coût : Ces 25 milliards d'euros pénalisent le pouvoir d'achat et la compétitivité.

Profits Excessifs des Distributeurs Privés

La libéralisation du marché énergétique favorise des abus :

- Bénéfices démesurés : Les fournisseurs privés (TotalEnergies, Engie hors tarif régulé) réalisent 10-15 milliards d'euros de profits par an, alors que le nucléaire d'EDF fournit 80 % de l'électricité à bas coût (Les Echos 2024).
- Faible réinvestissement : Seulement 20 % des bénéfices financent les réseaux ou la transition énergétique (Cour des comptes 2024).
- Prix élevés : Les offres de marché coûtent 30 % de plus que le tarif régulé (160 €/MWh vs 120 €/MWh, Que Choisir 2024).

Coût : Ces 10-15 milliards d'euros pourraient réduire les factures et moderniser le système.

Pénurie de Compétences

Le déficit de main-d'œuvre qualifiée freine la transition énergétique :

- Manque d'ingénieurs : La France forme 7 000 ingénieurs par an dans l'énergie et l'industrie, mais en a besoin de 10 000 (Syntec 2024).
- Techniciens sous-formés : Les filières techniques (nucléaire, solaire, informatique) manquent de 20 000 diplômés par an (Le Monde 2024).
- Coût économique : Cette pénurie limite la création d'emplois (50 000 postes non pourvus) et l'innovation, représentant 5 milliards d'euros par an en croissance manquée (France Stratégie 2024).

Coût : Ces 5 milliards d'euros reflètent un besoin urgent d'investir dans l'éducation.

Mesures Proposées pour la Souveraineté et l'Emploi

Pour économiser 12-18 milliards d'euros par an, créer 150 000 emplois (dont 50 000 qualifiés), et garantir la souveraineté, nous proposons cinq mesures intégrant la distribution publique, la réduction des éoliennes, le nucléaire, le solaire, et la sortie du marché européen.

Mesure 1 : Reprendre le Contrôle Public de la Distribution

Les profits excessifs des distributeurs privés (10-15 milliards d'euros par an) doivent bénéficier aux Français. Nous proposons d'investir 2 milliards d'euros par an pour :

- Renationaliser 70 % du marché : Faire d'EDF et ENEDIS les opérateurs principaux, avec un tarif unique à 100 €/MWh pour tous (1 milliard d'euros).
- Plafonner les marges privées : Limiter les bénéfices à 5 % pour les 30 % restants, via des audits de la CRE (500 millions d'euros).
- Former 10 000 techniciens : Créer des filières pour gérer les réseaux modernisés, intégrant des profils en informatique et maintenance (500 millions d'euros).

Impact : Économie de 5-7 milliards d'euros par an, réduction des factures de 20 % (400 €/an par foyer), et création de 20 000 emplois (techniciens, informaticiens). La Norvège maintient des prix bas (80 €/MWh) grâce à un contrôle public. Calendrier : 20 % renationalisé en 2026 (2 milliards économisés, 5 000 emplois), 50 % en 2028 (5 milliards, 15 000 emplois), 70 % en 2030 (5-7 milliards, 20 000 emplois).

Mesure 2 : Réduire les Projets Éoliens

Les éoliennes, coûtant 5 milliards d'euros par an, doivent être limitées. Nous proposons d'investir 500 millions d'euros par an pour :

- Suspendre 80 % des projets terrestres : Prioriser l'offshore à faible impact (200 millions d'euros).
- Recycler les pales : Créer une filière nationale pour réutiliser 80 % des matériaux (200 millions d'euros).
- Former 5 000 ouvriers : Reconvertir les emplois éoliens vers le recyclage et la restauration écologique (100 millions d'euros).

Impact : Économie de 4-5 milliards d'euros par an, protection de la biodiversité (-50 % de mortalité aviaire), et création de 10 000 emplois (ouvriers, techniciens). Le Danemark a

économisé 2 milliards d'euros en 2023 en réduisant l'éolien terrestre. Calendrier : 20 % réduit en 2026 (1 milliard économisé, 2 000 emplois), 50 % en 2028 (3 milliards, 7 000 emplois), 80 % en 2030 (4-5 milliards, 10 000 emplois).

Mesure 3 : Moderniser le Nucléaire et Explorer le Thorium

Le nucléaire doit rester central, avec une innovation vers le thorium. Nous proposons d'investir 3 milliards d'euros par an pour :

- Prolonger 30 réacteurs : Assurer 50 ans d'opération avec des audits ASN (1 milliard d'euros).
- Développer un prototype thorium : Lancer un réacteur à sels fondus d'ici 2035, offrant stabilité (auto-régulation), durabilité (1 000 ans de réserves), moins de déchets (300 ans vs 10 000 ans), et non-militarisation (pas de plutonium, Nature 2024) (1,5 milliard d'euros).
- Former 15 000 ingénieurs et techniciens : Créer des filières nucléaires et informatiques pour la maintenance et la R&D (500 millions d'euros).

Impact : Économie de 3-4 milliards d'euros par an (maintenance, importations), et création de 30 000 emplois (ingénieurs, techniciens). La Chine teste un réacteur thorium depuis 2023. Calendrier : Audits en 2026 (500 millions économisés, 5 000 emplois), prototype en 2030 (2 milliards, 20 000 emplois), déploiement en 2035 (3-4 milliards, 30 000 emplois).

Mesure 4 : Développer le Solaire Décentralisé

Le solaire peut produire 50 TWh d'ici 2030. Nous proposons d'investir 2 milliards d'euros par an pour :

- Subventionner les particuliers : Couvrir 50 % des coûts (5 000 € pour 3 kW), visant 100 000 foyers par an (800 millions d'euros).
- Équiper entreprises et publics : Installer 10 GW sur toits (supermarchés, écoles) (800 millions d'euros).
- Former 20 000 installateurs et ingénieurs : Développer des filières solaires et informatiques pour la gestion des réseaux (400 millions d'euros).

Impact : Économie de 2-3 milliards d'euros par an, création de 50 000 emplois (installateurs, ingénieurs). L'Espagne a créé 100 000 emplois solaires en 5 ans. Calendrier : 5 GW en 2026 (500 millions économisés, 10 000 emplois), 20 GW en 2028 (1,5 milliard, 30 000 emplois), 50 GW en 2030 (2-3 milliards, 50 000 emplois).

Mesure 5 : Sortir du Système Européen des Prix

Le surcoût de 25 milliards d'euros par an doit cesser. Nous proposons d'investir 1 milliard d'euros par an pour :

- Négocier une exception française : Vendre le nucléaire à 50 €/MWh (500 millions d'euros).
- Soutenir les ménages : Subventionner les factures pour une baisse de 10 % (300 millions d'euros).

- Former 5 000 experts : Préparer des économistes et ingénieurs pour gérer la transition (200 millions d'euros).

Impact : Économie de 8-10 milliards d'euros par an, création de 40 000 emplois indirects (industrie, services). La Suède a économisé 5 milliards d'euros avec des prix locaux en 2023. Calendrier : Négociations en 2026 (2 milliards économisés, 10 000 emplois), sortie partielle en 2028 (5 milliards, 25 000 emplois), totale en 2030 (8-10 milliards, 40 000 emplois).

Investissements Nécessaires

Les besoins annuels sont :

- Distribution publique : 2 milliards d'euros (renationalisation, formation).
- Éoliennes : 500 millions d'euros (suspension, recyclage, formation).
- Nucléaire : 3 milliards d'euros (prolongement, thorium, formation).
- Solaire : 2 milliards d'euros (subventions, formation).
- Sortie européenne : 1 milliard d'euros (négociations, formation).

Total : 8,5 milliards d'euros par an, plus 1 milliard pour la culture, soit 9,5 milliards d'euros par an.

Comparaison entre Coûts Actuels et Besoins Réels

Les inefficacités actuelles coûtent 57-62 milliards d'euros par an :

- Distribution privée : 10-15 milliards d'euros (profits).
- Éoliennes : 5 milliards d'euros (subventions).
- Nucléaire : 15 milliards d'euros (maintenance).
- Solaire : 2 milliards d'euros (opportunités perdues).
- Prix européens : 25 milliards d'euros (surcoût).
- Pénurie compétences : 5 milliards d'euros (croissance manquée).

Les 9,5 milliards d'euros d'investissements représentent 15 % de ces coûts. Les économies de 12-18 milliards d'euros par an couvriront les besoins et libéreront des fonds.

Impacts Attendus

D'ici 2030, ce plan transformera la France :

- Économies : 12-18 milliards d'euros par an, finançant 150 000 emplois (50 000 ingénieurs/techniciens, 100 000 ouvriers/services) ou 600 projets culturels.
- Distribution : Factures réduites de 20 % (400 €/an par foyer), profits privés limités, 20 000 emplois créés.
- Éoliennes : Projets limités à 20 %, économisant 4-5 milliards d'euros, biodiversité protégée, 10 000 emplois reconvertis.
- Nucléaire : 350 TWh produits, thorium réduisant les déchets (-80 %), 30 000 emplois qualifiés.
- Solaire : 50 TWh, 1 million de foyers équipés, 50 000 emplois créés.

- Prix européens : Sortie économisant 8-10 milliards d'euros, industrie relancée (+5 %), 40 000 emplois indirects.
- Souveraineté : 95 % de production nationale, contre 90 %.
- Culture : 1 milliard d'euros par an, dynamisant les territoires (ex. : festival de l'Aveyron, +5 % tourisme 2024).

Obstacles et Solutions

- Résistance privée : Les distributeurs pourraient contester la renationalisation. Solution : Cadre légal (100 millions d'euros/an).
- Lobby éolien : Opposition à la réduction. Solution : Reconversion (50 millions d'euros/an).
- Thorium : Risques d'échec R&D. Solution : Partenariat avec la Chine/Inde (50 millions d'euros/an).
- UE : Tensions sur les prix. Solution : Médiation (50 millions d'euros/an).

Références Internationales

- Norvège : Distribution publique, prix à 80 €/MWh.
- Danemark : Réduction éolienne, 2 milliards d'euros économisés.
- Chine : Prototype thorium, 10 GW d'ici 2035.
- Espagne : 30 GW solaires, 100 000 emplois.
- Suède : Prix locaux, 5 milliards d'euros économisés.

Ici, nous redonnons à la France sa souveraineté énergétique et industrielle.

En contrôlant la distribution, limitant les éoliennes, modernisant le nucléaire, développant le solaire, sortant du marché européen, et formant des spécialistes, il économise 12-18 milliards d'euros par an, crée 150 000 emplois, et réduit les factures.

Les 9,5 milliards d'euros nécessaires (dont 1 milliard pour la culture) bâtiront une France indépendante, compétitive, et durable.

Tableau Récapitulatif : Coûts, Gains, Emplois

Mesure	Coûts actuels (M€/an)	Économies prévues (M€/an)	Investissement (M€/an)	Gains nets (M€/an)	Emplois créés	Réallocation (M€/an)
Contrôle distribution	10 000 - 15 000	5 000 - 7 000	2 000	3 000 - 5 000	20 000	1 000 (culture)
Réduction éoliennes	5 000	4 000 - 5 000	500	3 500 - 4 500	10 000	2 000 (autres priorités)
Nucléaire et thorium	15 000	3 000 - 4 000	3 000	0 - 1 000	30 000	2 000 (autres priorités)
Solaire décentralisé	2 000	2 000 - 3 000	2 000	0 - 1 000	50 000	2 000 (autres priorités)
Sortie prix européens	25 000	8 000 - 10 000	1 000	7 000 - 9 000	40 000	2 000 (autres priorités)

Total	57 000 - 62 000	22 000 - 29 000	8 500	13 500 - 20 500	150 000	9 000
-------	--------------------	--------------------	-------	--------------------	---------	-------

Priorité 6 : Maîtrise de la dette publique

En 2025, la France fait face à une dette publique colossale, atteignant 112 % du PIB, soit environ 3 200 milliards d'euros (INSEE 2024). Avec un déficit budgétaire annuel de 5,5 % du PIB (150 milliards d'euros, Cour des comptes 2024), le pays s'enfonce dans un cycle d'endettement qui menace sa souveraineté économique et sa capacité à investir dans l'avenir.

Les causes sont multiples : dépenses publiques élevées (57 % du PIB), fraude fiscale et sociale, aides mal ciblées, dépendance énergétique, et un système de retraites déséquilibré. Pourtant, des solutions existent pour inverser cette trajectoire.

La Priorité 6 vise à maîtriser la dette publique en réduisant progressivement le déficit jusqu'à atteindre un solde positif, c'est-à-dire un excédent budgétaire permettant de rembourser le stock de dette.

Ce rapport s'appuie sur les avancées des Priorités 1 à 5 (services publics efficaces, lutte contre les fraudes, réforme des retraites, rationalisation des aides, souveraineté énergétique et industrielle) pour maximiser les économies et stimuler la croissance, tout en proposant de nouvelles mesures pour équilibrer les comptes publics.

L'objectif est d'économiser 30 à 40 milliards d'euros par an d'ici 2030, de ramener le déficit à 0 % d'ici 2035, et de réduire la dette sous 60 % du PIB d'ici 2040, restaurant ainsi la confiance des Français et des partenaires internationaux. Cette réforme est une opportunité unique de bâtir une France prospère, indépendante, et durable.

Contexte et Enjeux

La dette publique française, qui s'élève à 3 200 milliards d'euros en 2025, résulte d'années de déficits accumulés. Le déficit budgétaire, estimé à 150 milliards d'euros par an (5,5 % du PIB), est financé par l'emprunt, alourdissant les charges d'intérêts (50 milliards d'euros par an, soit 1,8 % du PIB, Trésor 2024).

Les principaux facteurs sont :

- **Dépenses publiques élevées** : À 57 % du PIB (1 600 milliards d'euros), elles incluent des services publics (éducation, santé), des aides sociales, et des subventions inefficaces.
- **Recettes insuffisantes** : Les prélèvements obligatoires (45 % du PIB, 1 250 milliards d'euros) sont élevés, mais grevés par la fraude fiscale (80-100 milliards d'euros par an, Priorité 2) et des niches fiscales coûteuses.
- **Faiblesse de la croissance** : Avec une croissance du PIB de 1 % en 2024 (INSEE), les recettes fiscales stagnent, limitant la capacité à réduire le déficit.
- **Charge de la dette** : Les taux d'intérêt, en hausse à 3 % pour les obligations à 10 ans (Trésor 2024), augmentent le coût du refinancement.

Sans action, la dette pourrait atteindre 130 % du PIB d'ici 2035 (FMI 2024), menaçant la stabilité économique. Les Priorités 1 à 5 offrent des pistes concrètes :

- Priorité 2 : La lutte contre les fraudes fiscales et sociales pourrait récupérer 10-15 milliards d'euros par an.
- Priorité 4 : La rationalisation des aides publiques vise 18-25 milliards d'euros d'économies annuelles.
- Priorité 5 : La souveraineté énergétique économiserait 12-18 milliards d'euros par an tout en créant 150 000 emplois, augmentant les recettes fiscales (5-7 milliards d'euros).
- Priorités 1 et 3 : L'optimisation des services publics et la réforme des retraites réduisent les dépenses structurelles (5-10 milliards d'euros combinés).

Ce rapport propose de consolider ces gains et d'ajouter des mesures spécifiques pour réduire le déficit, stimuler la croissance, et atteindre un excédent budgétaire d'ici 2035, permettant une diminution progressive de la dette.

Problèmes Identifiés et Coûts Actuels

Déficit Budgétaire Structurel

Le déficit de 150 milliards d'euros par an (5,5 % du PIB) est alimenté par :

- Dépenses inefficaces : Environ 20 % des dépenses publiques (320 milliards d'euros) manquent d'impact mesurable, notamment dans les aides mal ciblées et les niches fiscales (Priorité 4, Cour des comptes 2024).
- Fraudes : La fraude fiscale (80-100 milliards d'euros) et sociale (5-10 milliards d'euros) prive l'État de recettes cruciales (Priorité 2).
- Retraites : Le déficit du système de retraites, bien que réduit par la Priorité 3, représente encore 10 milliards d'euros par an (CNAV 2024).

Coût : Ce déficit creuse la dette de 150 milliards d'euros par an, soit 5 % du PIB.

Charge des Intérêts

Les intérêts de la dette coûtent 50 milliards d'euros par an :

- Taux en hausse : Les obligations à 10 ans, à 3 % en 2025 (vs 1 % en 2020), augmentent le coût de l'emprunt.
- Effet boule de neige : Sans réduction du stock, les intérêts pourraient atteindre 80 milliards d'euros d'ici 2035 (Trésor 2024).

Coût : Ces 50 milliards d'euros absorbent 10 % du budget de l'État, limitant les investissements.

Croissance Économique Limitée

La croissance de 1 % par an freine les recettes :

- Chômage : Avec 7,5 % de chômage (INSEE 2024), les cotisations sociales stagnent (perte de 10 milliards d'euros par an).

- **Compétitivité** : Les coûts énergétiques élevés (Priorité 5) et les charges fiscales élevées découragent l'investissement (-2 % du PIB, Bpifrance 2024).

Coût : Une croissance faible réduit les recettes fiscales de 20-30 milliards d'euros par an.

Dépendance aux Marchés Financiers

La dette, financée à 40 % par des investisseurs étrangers (Trésor 2024), expose la France à :

- **Risque de crise** : Une hausse soudaine des taux pourrait augmenter les intérêts de 20 milliards d'euros par an.
- **Perte d'autonomie** : La dépendance limite la marge de manœuvre pour des politiques souveraines.

Coût : Cette vulnérabilité représente un risque systémique évalué à 50 milliards d'euros par an en cas de choc.

Synergies avec les Priorités 1 à 5

Les priorités précédentes offrent des leviers pour maîtriser la dette :

- **Priorité 1 (services publics)** : L'optimisation des hôpitaux, écoles, et administrations (via numérisation et meilleure gestion) économise 3-5 milliards d'euros par an, tout en améliorant la qualité des services.
- **Priorité 2 (fraudes)** : La plateforme anti-fraude et les contrôles renforcés récupèrent 10-15 milliards d'euros par an, réduisant directement le déficit.
- **Priorité 3 (retraites)** : La réforme des retraites équilibre le système, économisant 5-7 milliards d'euros par an d'ici 2030.
- **Priorité 4 (aides publiques)** : La suppression des aides inutiles (50 milliards d'euros identifiés) et le remplacement du RSA par un Revenu Universel d'Activité économisent 18-25 milliards d'euros par an, avec un soutien accru aux PME (120 000 emplois, +4 milliards d'euros de recettes fiscales).
- **Priorité 5 (énergie/industrie)** : La renationalisation de la distribution, la réduction des éoliennes, le nucléaire/thorium, le solaire, et la sortie du marché européen économisent 12-18 milliards d'euros par an, créent 150 000 emplois (+5-7 milliards d'euros de cotisations), et réduisent les factures (-20 %, stimulant la consommation).

Total des synergies : Ces mesures génèrent 48-72 milliards d'euros par an d'économies et recettes supplémentaires, couvrant un tiers du déficit actuel. La Priorité 6 consolidera ces gains avec des actions complémentaires pour atteindre un solde positif.

Mesures Proposées pour Maîtriser la Dette

Pour réduire le déficit à 0 % d'ici 2035 et générer un excédent, nous proposons cinq mesures combinant économies structurelles, croissance, et discipline budgétaire, en s'appuyant sur les Priorités 1 à 5.

Mesure 1 : Renforcer la Discipline Budgétaire

Le déficit structurel (100 milliards d'euros hors effets conjoncturels) doit être réduit par une gestion rigoureuse. Nous proposons d'investir 1 milliard d'euros par an pour :

- Plafonner la croissance des dépenses : Limiter la hausse des dépenses publiques à 1 % par an (contre 2,5 % aujourd'hui), hors inflation, en priorisant les secteurs clés (santé, éducation, énergie) (500 millions d'euros).
- Évaluer chaque euro dépensé : Créer une agence indépendante pour auditer les programmes publics, éliminant 10 % des dépenses inefficaces (300 millions d'euros).
- Numériser l'administration : Réduire les coûts bureaucratiques de 5 %, en s'inspirant de la Priorité 1 (200 millions d'euros).

Impact : Économie de 10-12 milliards d'euros par an, sans couper dans les services essentiels. L'Allemagne a réduit son déficit de 2 % du PIB en 5 ans avec une discipline similaire. Calendrier : 20 % des économies en 2026 (2 milliards), 50 % en 2028 (6 milliards), 100 % en 2030 (10-12 milliards par an).

Mesure 2 : Accélérer la Lutte contre la Fraude

La fraude, déjà ciblée par la Priorité 2, peut contribuer davantage. Nous proposons d'investir 1 milliard d'euros par an pour :

- Étendre la plateforme anti-fraude : Intégrer les données bancaires internationales pour récupérer 50 % de l'évasion fiscale (80-100 milliards d'euros estimés) (500 millions d'euros).
- Renforcer les sanctions : Doubler les amendes pour fraude fiscale et sociale, visant 10 milliards d'euros de recettes (300 millions d'euros).
- Former 5 000 agents : Spécialiser des inspecteurs fiscaux et sociaux (200 millions d'euros).

Impact : Récupération de 15-20 milliards d'euros par an, réduisant le déficit de 0,7 % du PIB. La Belgique a récupéré 5 milliards d'euros en 2023 avec une plateforme similaire. Calendrier : 20 % des recettes en 2026 (3 milliards), 50 % en 2028 (10 milliards), 100 % en 2030 (15-20 milliards par an).

Mesure 3 : Stimuler la Croissance par l'Emploi

La création d'emplois, amorcée par la Priorité 5 (150 000 emplois), doit être amplifiée. Nous proposons d'investir 2 milliards d'euros par an pour :

- Former 50 000 ingénieurs et techniciens : Renforcer les filières énergie, industrie, et informatique, en lien avec la Priorité 5 (1 milliard d'euros).
- Subventionner 100 000 emplois : Soutenir les PME dans les secteurs stratégiques (énergie verte, technologie) (800 millions d'euros).
- Réduire les charges ciblées : Baisser de 10 % les cotisations pour les bas salaires, stimulant l'embauche (200 millions d'euros).

Impact : Création de 200 000 emplois supplémentaires, générant 8-10 milliards d'euros par an de cotisations et TVA, plus 1 % de PIB (+28 milliards d'euros). L'Irlande a créé 100 000 emplois en 5 ans avec des incitations similaires. Calendrier : 50 000 emplois en 2026 (2 milliards), 100 000 en 2028 (5 milliards), 200 000 en 2030 (8-10 milliards par an).

Mesure 4 : Réduire les Dépenses Inefficaces

Les aides inutiles et niches fiscales, partiellement traitées par la Priorité 4, doivent être encore rationalisées. Nous proposons d'investir 1 milliard d'euros par an pour :

- Supprimer 20 niches fiscales : Éliminer les avantages pour les hauts revenus (ex. : niches patrimoniales, 5 milliards d'euros) (500 millions d'euros).
- Réorienter 10 milliards d'euros d'aides : Financer l'éducation et l'innovation plutôt que des subventions obsolètes (300 millions d'euros).
- Optimiser les collectivités : Réduire les doublons administratifs entre régions et départements, en s'inspirant de la Priorité 1 (200 millions d'euros).

Impact : Économie de 12-15 milliards d'euros par an, renforçant les synergies de la Priorité 4. La Suède a économisé 10 milliards d'euros en 2023 en simplifiant ses aides. Calendrier : 20 % des économies en 2026 (3 milliards), 50 % en 2028 (8 milliards), 100 % en 2030 (12-15 milliards par an).

Mesure 5 : Investir dans la Croissance Verte

La souveraineté énergétique (Priorité 5) peut doper la croissance. Nous proposons d'investir 2 milliards d'euros par an pour :

- Relocaliser l'industrie verte : Produire des panneaux solaires et batteries en France, créant 50 000 emplois (1 milliard d'euros).
- Financer la R&D : Soutenir les innovations (thorium, hydrogène), en lien avec la Priorité 5 (800 millions d'euros).
- Former 10 000 chercheurs : Renforcer les universités dans les filières technologiques (200 millions d'euros).

Impact : Économie de 5-7 milliards d'euros par an (exportations, importations réduites), création de 50 000 emplois, et +0,5 % de PIB (+14 milliards d'euros). La Corée du Sud a relocalisé 20 % de son industrie verte, gagnant 10 milliards d'euros par an. Calendrier : 20 % des gains en 2026 (1 milliard), 50 % en 2028 (3 milliards), 100 % en 2030 (5-7 milliards par an).

Investissements Nécessaires

Les besoins annuels sont :

- Discipline budgétaire : 1 milliard d'euros (plafonnement, audits, numérisation).
- Lutte contre la fraude : 1 milliard d'euros (plateforme, sanctions, formation).
- Croissance par l'emploi : 2 milliards d'euros (formation, subventions, charges).
- Dépenses inefficaces : 1 milliard d'euros (niches, aides, collectivités).
- Croissance verte : 2 milliards d'euros (relocalisation, R&D, formation).

Total : 7 milliards d'euros par an.

Comparaison entre Coûts Actuels et Besoins Réels

Les coûts actuels du déficit et de ses causes s'élèvent à 230-250 milliards d'euros par an :

- Déficit structurel : 100 milliards d'euros (dépenses inefficaces, retraites).

- Fraudes : 85-110 milliards d'euros (fiscales, sociales).
- Intérêts : 50 milliards d'euros.
- Croissance faible : 20-30 milliards d'euros (recettes manquantes).

Les 8 milliards d'euros d'investissements représentent 3 % de ces coûts. Avec les synergies des Priorités 1-5 (48-72 milliards d'euros par an) et les mesures de la Priorité 6 (50-64 milliards d'euros par an), les économies totales atteindraient 98-136 milliards d'euros par an, réduisant le déficit à 0 % d'ici 2035.

Impacts Attendus

D'ici 2035, ce plan transformera les finances publiques :

- Économies totales : 98-136 milliards d'euros par an, dont 30-40 milliards d'euros par an pour la Priorité 6, couvrant le déficit (150 milliards d'euros).
- Déficit : Réduit à 0 % du PIB d'ici 2035, avec un excédent de 1-2 % du PIB (28-56 milliards d'euros) pour rembourser la dette.
- Dette : Ramener à 80 % du PIB d'ici 2035 et 60 % d'ici 2040, économisant 20 milliards d'euros par an d'intérêts.
- Emplois : 400 000 emplois créés (200 000 Priorité 6, 150 000 Priorité 5, 50 000 autres), générant 15-20 milliards d'euros de recettes fiscales.
- Croissance : +2 % par an, augmentant le PIB de 600 milliards d'euros d'ici 2035 (+200 milliards d'euros de recettes).
- Confiance : Notation AAA retrouvée, réduisant les taux d'emprunt (-10 milliards d'euros par an).
- Culture : 1 milliard d'euros par an, renforçant la cohésion nationale (ex. : festival de l'Aveyron, +5 % tourisme 2024).

Obstacles et Solutions

- Résistance sociale : Les coupes dans les niches fiscales ou aides pourraient provoquer des protestations. Solution : Dialogue social (100 millions d'euros/an).
- Complexité administrative : La numérisation et les audits risquent des retards. Solution : Task force dédiée (50 millions d'euros/an).
- Marchés financiers : Une transition rapide peut inquiéter les investisseurs. Solution : Communication transparente (50 millions d'euros/an).

Références Internationales

- Allemagne : Discipline budgétaire réduisant le déficit de 2 % du PIB en 5 ans.
- Belgique : Plateforme anti-fraude récupérant 5 milliards d'euros par an.
- Irlande : Croissance par l'emploi créant 100 000 postes.
- Suède : Rationalisation des aides économisant 10 milliards d'euros.
- Corée du Sud : Relocalisation verte générant 10 milliards d'euros par an.

Une stratégie robuste pour maîtriser la dette publique et atteindre un solde positif.

En consolidant les économies des Priorités 1 à 5 (48-72 milliards d'euros par an) et en ajoutant 50-64 milliards d'euros via la discipline budgétaire, la lutte contre la fraude, l'emploi, la rationalisation des dépenses, et la croissance verte, la France peut éliminer son déficit d'ici 2035 et réduire sa dette sous 60 % du PIB d'ici 2040.

Ce plan crée 400 000 emplois, stimule la croissance, et restaure la souveraineté financière.

Tableau Récapitulatif : Coûts, Gains, Impact Dette

Mesure	Coûts actuels (M€/an)	Économies prévues (M€/an)	Investissement (M€/an)	Gains nets (M€/an)	Impact déficit (% PIB)	Réallocation (M€/an)
Discipline budgétaire	100 000	10 000 - 12 000	1 000	9 000 - 11 000	-0,4 %	1 000 (culture)
Lutte contre la fraude	85 000 - 110 000	15 000 - 20 000	1 000	14 000 - 19 000	-0,7 %	2 000 (autres priorités)
Croissance par l'emploi	20 000 - 30 000	8 000 - 10 000	2 000	6 000 - 8 000	-0,3 %	2 000 (autres priorités)
Dépenses inefficaces	50 000	12 000 - 15 000	1 000	11 000 - 14 000	-0,5 %	2 000 (autres priorités)
Croissance verte	10 000	5 000 - 7 000	2 000	3 000 - 5 000	-0,2 %	2 000 (autres priorités)
Total Priorité 6	265 000 - 300 000	50 000 - 64 000	7 000	43 000 - 57 000	-2,1 %	9 000
Synergies Priorités 1-5	-	48 000 - 72 000	8 500	39 500 - 63 500	-2,5 %	-
Total Général	-	98 000 - 136 000	15 500	82 500 - 120 500	-4,6 %	-

Priorité 7 : Épurement des Subventions aux ONG : Transparence, Souveraineté et Responsabilité

La France consacre chaque année plusieurs milliards d'euros à des subventions destinées à des associations et ONG (organisations non gouvernementales), dont une part importante échappe à tout contrôle démocratique rigoureux.

Si certaines d'entre elles jouent un rôle essentiel dans la cohésion sociale, d'autres, bien que largement financées par l'État ou des collectivités, poursuivent des objectifs idéologiques, parfois contraires à l'intérêt général, ou alimentent des logiques d'assistanat, de communautarisme, ou d'ingérence étrangère.

Pire encore, **des ONG perçoivent à la fois des fonds publics français, mais également des financements étrangers opaques** — d'institutions privées ou parapolitiques telles que le Forum économique de Davos, des fondations anglo-saxonnes, ou des bailleurs étrangers poursuivant des intérêts stratégiques. Ces organisations interviennent dans des domaines sensibles comme **la politique migratoire, la justice sociale, l'éducation alternative, ou la santé reproductive**, en contournant les institutions élues.

Cette priorité vise à **restaurer la souveraineté budgétaire**, mettre fin au **financement public de structures nuisibles ou déconnectées de l'intérêt collectif**, et **rationaliser l'écosystème associatif** autour de missions d'utilité publique claires, évaluables et contrôlées.

Constats préoccupants

1. Un financement massif et peu transparent

- **Plus de 25 000 associations subventionnées au niveau national**, régional ou communal chaque année (source : rapport sénatorial 2023).
- **Près de 7 milliards d'euros** alloués annuellement au monde associatif, sans compter les aides indirectes (mise à disposition de locaux, exonérations fiscales, mécénat déguisé).
- **Absence de critères clairs de performance ou d'évaluation des résultats** : de nombreuses associations sont reconduites par habitude ou par clientélisme politique.

2. Une infiltration idéologique étrangère

- ONG financées en partie par des **fondations étrangères** (Open Society, Rockefeller Foundation, etc.), ou par des **groupes globalistes** à l'agenda souvent incompatible avec les choix démocratiques locaux.
- Influence sur **la politique migratoire**, les lois environnementales, la transition agricole, ou les discours sur l'« inclusivité » sans contre-pouvoir démocratique.
- **Exemple notable : SOS Méditerranée** – organisation présentée comme humanitaire, mais dont l'action consiste à aller chercher, en amont, des personnes en Afrique (souvent adultes déclarés mineurs), favorisant les filières migratoires illégales, créant des chocs psychologiques chez ces personnes, et **surchargant les capacités d'accueil, d'aide sociale et de sécurité françaises**.

3. Des impacts négatifs en cascade

- **Écologiques** : usage de navires, avions, logistique lourde non neutre en carbone pour des opérations inutiles ou nuisibles.
- **Économiques** : chaque "migrant pris en charge" coûte en moyenne 14 000 à 21 000 € par an aux collectivités (Cour des comptes 2023), sans compter le logement, les soins et les aides diverses.
- **Sociétaux et familiaux** : déséquilibres dans les quartiers, sentiment d'abandon des populations locales précaires, explosion des tensions intercommunautaires.

- **Injustice** : des Français, pourtant nés en France, n'ont pas accès à certains dispositifs d'aides ou à des logements qu'on attribue en priorité à des personnes étrangères, parfois illégalement présentes.

Objectifs de la réforme

1. **Évaluer et classer toutes les ONG recevant des fonds publics** selon des critères d'intérêt national, de transparence financière, et de résultats concrets.
2. **Mettre fin immédiatement au financement public des ONG** :
 - dont les actions entrent en contradiction avec les politiques publiques (immigration illégale, communautarisme, anti-laïcité, radicalisation idéologique),
 - qui reçoivent des financements de puissances ou structures étrangères non transparentes,
 - ou qui ont des dirigeants impliqués dans des délits ou affaires judiciaires.
3. **Fusionner ou supprimer les doublons** dans le tissu associatif, en privilégiant la mutualisation des moyens sur le terrain (centres sociaux, relais d'insertion, etc.).
4. **Instaurer une obligation légale de transparence totale** pour toute association recevant plus de 50 000 € de fonds publics par an :
 - comptes certifiés accessibles au public,
 - rapports d'activité annuels avec indicateurs mesurables,
 - contrôle par une autorité indépendante.
5. **Réorienter les financements vers des structures de terrain**, laïques, apolitiques, œuvrant en priorité pour les résidents français (formation, aide alimentaire, alphabétisation, prévention santé).

Calendrier de mise en œuvre

Étape	Date	Action
Audit général	Juin – Décembre 2025	Recensement des ONG, analyse des flux financiers, identification des risques
Vote de la loi cadre	Janvier 2026	Présentation d'un projet de loi spécifique sur les subventions associatives
Entrée en vigueur	Mars 2026	Coupeure des financements aux structures non conformes
Publication des données	Avril 2026	Portail national des ONG financées, accessible à tous
Suivi annuel	Dès 2027	Évaluation annuelle, révisions éventuelles, intégration à la loi de finances

Conséquences attendues

- **Économies budgétaires immédiates** : 1,5 à 3 milliards d'euros d'ici 2027, affectables à d'autres priorités (santé, éducation, défense).
- **Rétablissement de l'équité républicaine** : plus de moyens pour les citoyens précaires résidant légalement en France.
- **Réduction de l'immigration illégale** et des réseaux de passeurs indirectement soutenus par des ONG dites "humanitaires".
- **Réaffirmation de la souveraineté nationale** : fin du parasitage idéologique via des fonds publics.
- **Dynamisation du tissu associatif local**, en valorisant les bénévoles et acteurs de terrain engagés sincèrement, sans double discours ni clientélisme.

Critère	Situation actuelle (Avant)	Situation réformée (Après)
Nombre d'ONG subventionnées	+25 000, sans hiérarchisation	Réduction à ~10 000 ONG réellement utiles et évaluées
Contrôle des fonds publics	Faible ou inexistant, peu d'audits	Obligation de transparence totale et audits réguliers
Financement d'ONG pro-migratoires ou communautaristes	Subventionnées malgré leur action anti-républicaine	Interdiction stricte de financer des ONG agissant contre les intérêts nationaux
Financement croisé étranger (ex : Davos, fondations US)	Accepté, voire encouragé	Fin des aides publiques si financement étranger opaque détecté
Coût annuel pour l'État	Entre 6 et 7 milliards €	Réduction estimée à 3 à 4 milliards €, économies réaffectées
Impact sur les Français précaires	Sentiment d'abandon, concurrence des aides avec les migrants	Aides recentrées sur les citoyens et résidents légaux en difficulté
Indicateurs de performance des ONG	Rarement mesurés, souvent symboliques	Mesure obligatoire avec résultats chiffrés et vérifiables
Accès du public aux données	Fragmenté, opaque, introuvable	Portail public unique avec accès aux financements et rapports
Répartition des financements	Dispersée, redondante, parfois clientéliste	Répartition ciblée, efficace, selon les besoins territoriaux
Écologie et logistique humanitaire	Navires, avions, structures polluantes subventionnées	Financement suspendu si action écologiquement nuisible ou non nécessaire

Priorité 8 : Réorientation des Relations avec l'Union Européenne

La relation entre la France et l'Union européenne (UE) est à un tournant. Si la coopération européenne a permis des avancées, elle impose aujourd'hui des contraintes financières, réglementaires et énergétiques qui pèsent sur notre économie et notre souveraineté.

Chaque année, la France verse 29 milliards d'euros à l'UE, mais n'en récupère que 21 milliards via la PAC ou les fonds structurels, soit une contribution nette de 8 milliards d'euros (Commission européenne, 2024). À cela s'ajoutent des surcoûts industriels, agricoles et énergétiques estimés entre 11 et 19 milliards d'euros par an.

Ce rapport propose une réorientation ambitieuse pour réduire ces charges, protéger nos secteurs stratégiques et récupérer 10 à 15 milliards d'euros par an d'ici 2030, tout en maintenant une coopération européenne recentrée sur nos intérêts.

I. Diagnostic : Les Contraintes Actuelles

1.1 Une Contribution Financière Déséquilibrée

- Contributions brutes : 29 milliards d'euros par an.
- Retours : 21 milliards d'euros par an.
- Contribution nette : 8 milliards d'euros par an.

Ce déséquilibre limite nos marges de manœuvre budgétaires.

Coût annuel : 8 milliards d'euros.

1.2 Des Fonds Européens Mal Gérés

Des audits révèlent que 40 milliards d'euros ont été mal investis ou perdus sur plusieurs années (Cour des comptes européenne, 2024).

Cette opacité alimente la défiance envers l'UE.

Coût cumulé : 40 milliards d'euros.

1.3 Des Surcoûts pour l'Industrie et l'Agriculture

- Industrie : Les normes environnementales et sectorielles coûtent 5 à 7 milliards d'euros par an aux entreprises françaises (Fédération des Industries, 2024).
- Agriculture : La PAC favorise les grandes exploitations (60 % des 9 milliards d'euros annuels), tandis que les normes ajoutent 1 à 2 milliards d'euros de charges aux petits agriculteurs (FNSEA, 2024).

Coût annuel total : 6 à 9 milliards d'euros.

1.4 Une Politique Énergétique Inadaptée

Le mécanisme tarifaire européen, indexé sur le gaz malgré un mix français dominé par le nucléaire, génère un surcoût de 5 à 10 milliards d'euros par an sur les factures d'électricité (RTE, 2024).

Coût annuel : 5 à 10 milliards d'euros.

1.5 Une Souveraineté Limitée

Les directives européennes priment sur nos lois, et les quotas migratoires imposent des sanctions de 250 millions d'euros par an en cas de non-respect (Le Figaro, 2024).

Coût annuel : 250 millions d'euros.

II. Mesures Proposées : Une Réorientation Pragmatique

2.1 Clause de Souveraineté Nationale

- Objectif : Faire valider chaque directive par le Parlement français et contester les normes contraires à nos intérêts.
- Moyens : Créer un fonds juridique et former 1 000 juristes spécialisés.
- Coût : 200 millions d'euros par an.
- Bénéfice : Réduction des surcoûts réglementaires, soit 2 à 3 milliards d'euros par an.

2.2 Renégociation des Contributions Financières

- Action : Geler 20 % des contributions (5,8 milliards d'euros) et auditer les fonds mal gérés.
- Objectif : Réduire la contribution nette de 8 milliards à 5 milliards d'euros.
- Coût : 500 millions d'euros par an (négociations, audits).
- Bénéfice : Économie de 3 à 5 milliards d'euros par an.

2.3 Contrôle des Frontières

- Action : Instaurer des contrôles systématiques et refuser les quotas migratoires.
- Coût : 100 millions d'euros par an (infrastructures, personnel).
- Bénéfice : Économie de 250 millions d'euros par an (fin des sanctions), plus un gain de souveraineté.

2.4 Bouclier Industriel, Agricole et Énergétique

- Industrie et agriculture : Moratoire sur les normes coûteuses et fonds de 500 millions d'euros par an pour les PME et agriculteurs.
- Énergie : Sortir du mécanisme tarifaire, fixer les prix sur le nucléaire (50 €/MWh), et subventionner les ménages.
- Coût total : 2 milliards d'euros par an.
- Bénéfice : 9 à 13 milliards d'euros par an (4-6 milliards pour l'industrie/agriculture, 5-7 milliards pour l'énergie).

2.5 Référendum d'Orientation Nationale

- Objectif : Consulter les Français sur l'UE, les migrations et l'euro pour renforcer notre position.
- Coût : 300 millions d'euros (organisation, campagne).
- Bénéfice : Pression sur l'UE pour des concessions, soit 2 à 3 milliards d'euros par an.

III. Synthèse Financière

Mesure	Coût Actuel (M€/an)	Investissement (M€/an)	Bénéfice (M€/an)	Gain Net (M€/an)
Clause de souveraineté	2 000 - 3 000	200	2 000 - 3 000	1 800 - 2 800
Renégociation financière	8 000	500	3 000 - 5 000	2 500 - 4 500
Contrôle des frontières	250	100	250	150
Bouclier industriel/agricole/énergie	11 000 - 19 000	2 000	9 000 - 13 000	7 000 - 11 000
Référendum d'orientation	-	300	2 000 - 3 000	1 700 - 2 700
Total	21 250 - 30 250	3 100	16 250 - 24 250	13 150 - 21 150

Économies nettes attendues : 10 à 15 milliards d'euros par an d'ici 2030.

Cette réorientation des relations avec l'UE vise à restaurer la souveraineté française tout en optimisant nos ressources.

Avec un investissement initial de 3,1 milliards d'euros par an, nous pouvons générer des économies de 10 à 15 milliards d'euros par an, protéger nos industries, réduire les factures des ménages et renforcer notre autonomie.

Une vision claire pour une France prospère dans une Europe plus équitable.

Priorité 9 : Restaurer l'autorité de l'État pour garantir la sécurité et la justice

La France fait face à une crise sécuritaire et judiciaire plurifactorielle. La surpopulation carcérale – avec un taux d'occupation de 143 % (86 700 détenus pour seulement 60 709 places selon le DAP 2024) – se conjugue à une inactivité de 7,5 millions de personnes (soit 18 % de la population active, INSEE 2024).

Par ailleurs, l'exécution des Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) reste bien en deçà des attentes (seulement 6,4 % exécutées, soit 8 600 cas sur 134 280 en 2022) et un sentiment de laxisme judiciaire – avec des délais de traitement de 12 mois et une confiance dans la justice en baisse de 50 % selon le CEVIPOF 2024 – alimente le mécontentement.

À cela s'ajoutent une hausse de la délinquance (+50 % de délits violents sur la période 1980-2024, d'après le Ministère de l'Intérieur 2024) et les difficultés rencontrées face à l'immigration irrégulière (entre 600 000 et 900 000 personnes, avec un coût annuel de l'Aide Médicale d'État, AME, de 1,8 Md€ – Cour des comptes 2024).

Dans ce contexte, 80 % des Français se déclarent favorables à des peines plus fermes (CSA 2024) et 70 % soutiennent une revalorisation des dispositifs incitatifs, notamment en lien avec le RSA actif (IFOP 2024).

L'objectif de cette priorité est double : réduire significativement les dysfonctionnements actuels (surpopulation carcérale, inactivité, inefficacité des OQTF) pour générer des économies de 5 à 8 Md€ par an d'ici 2029, tout en créant environ 10 000 emplois dans les secteurs de la justice et de la sécurité.

I. Mesures détaillées

1. Désengorgement des prisons

Objectif et description

Il s'agit de réduire la surpopulation carcérale de 20 %, pour atteindre environ 69 000 détenus, en augmentant les capacités d'accueil et en développant des alternatives à l'incarcération. Le plan prévoit la construction de 10 000 places supplémentaires réparties dans 25 établissements (soit environ 400 places par prison) ainsi que le déploiement de solutions alternatives comme 20 000 bracelets électroniques et l'utilisation de Techniques d'Investigation de la Gestion (TIG). Ces mesures sont associées à la réduction des peines courtes (permettant d'éliminer 10 000 détenus) et à la formation de 5 000 agents pénitentiaires pour améliorer la gestion et la sécurité des établissements.

Mécanisme et investissements

- **Investissement total prévu (2025-2028) : 3 Md€**
 - 2 Md€ pour la construction de nouveaux espaces (reconstruire ou agrandir les établissements)
 - 1 Md€ pour les alternatives d'incarcération (bracelets électroniques, dispositifs TIG)
- **Régions prioritaires :**
 - Île-de-France : +3 000 places
 - Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) : +2 000 places
 - Hauts-de-France : +2 000 places
- **Coût initial annualisé : 800 M€/an** répartis en 500 M€ pour la construction, 200 M€ pour les alternatives et 100 M€ pour la formation.

Exemples et échéancier

- À Fresnes (2024), l'occupation atteint 150 % avec 2 000 détenus ; l'ajout de 500 places a permis une baisse des incidents d'environ 10 %.

- À Marseille (2023), l'emploi de bracelets électroniques a entraîné une réduction de 200 détenus et une baisse des coûts d'environ 20 M€/an.

Références

- DAP (2024) pour les statistiques de surpopulation carcérale
- Ministère de l'Intérieur (2024) pour l'estimation des coûts liés à la surpopulation
- Le Monde (2024) et INSEE (2024) pour l'impact des courtes peines.

2. Réduction de l'inactivité

Objectif et description

La politique vise à dynamiser le marché du travail en conditionnant le RSA à une participation minimale (15 heures d'activité par semaine) et en créant 50 000 contrats aidés dans des secteurs stratégiques (nucléaire, solaire, sécurité), afin de réduire l'inactivité et de générer des recettes supplémentaires d'environ 2 à 3 Md€ par an.

Mécanisme et investissements

- **Loi 2025** : Réforme du RSA intégrant l'obligation d'effectuer au minimum 15 heures d'activité (bénévolat, formation ou emploi) pour percevoir l'intégralité de l'aide, touchant environ 1 million d'aptés sur les 2,1 millions de bénéficiaires (CAF 2024).
- **Investissement annualisé : 1,1 Md€/an**
 - 500 M€ pour la création de contrats aidés (environ 20 000 € par contrat)
 - 500 M€ pour des formations ciblées (objectifs : 100 000 personnes formées)
 - 100 M€ pour des partenariats avec Pôle emploi et les régions
- **Exemples locaux** :
 - Dans le Nord (2024), un projet pilote RSA-conditionné a permis la création de 5 000 emplois et une augmentation de 100 M€ de cotisations.
 - En Ardèche (2023), une formation dans le secteur solaire a généré 200 emplois et a boosté le PIB régional de 5 M€.

Références

- CAF (2024) pour le nombre de bénéficiaires et les montants du RSA
- INSEE (2024) pour le taux d'inactivité et le profil des actifs
- Le Figaro (2024) et France Travail (2024) pour le soutien aux emplois dans le secteur public.

Échéancier

- 2025 : 10 000 contrats mis en place et 20 000 personnes formées, apportant +500 M€
- 2026 : 20 000 contrats et 50 000 personnes formées, +1 Md€
- 2027 : 35 000 contrats et 80 000 formés, +2 Md€

- 2028 : 50 000 contrats et 100 000 formés, avec des recettes supplémentaires de 2 à 3 Md€/an.

3. Amélioration de l'effectivité des OQTF

Objectif et description

Actuellement, seules 6,4 % des OQTF sont exécutées, soit 8 600 cas sur 134 280 en 2022. L'objectif est d'augmenter ce taux à 30 % (environ 40 000 exécutions par an) en ciblant prioritairement les délinquants – pour lesquels 25 % sont détenus parmi les étrangers – et en renforçant les moyens des services de l'immigration.

Mécanisme et investissements

- **Création de 5 000 places en Centres de Réinsertion et d'Accompagnement (CRA)** avec un investissement cumulé de 1 Md€ sur la période 2025-2028.
- **Accords bilatéraux** avec 10 pays (Maroc, Algérie, Sénégal, etc.) pour fournir une assistance au développement et faciliter des retours volontairement organisés (env. 1 Md€ d'aide par an).
- **Recrutement de 2 000 agents spécialisés dans l'immigration**, avec un budget annuel d'environ 100 M€.
- **Mise en place d'un système de traçage par Intelligence Artificielle (IA)** pour analyser 50 000 cas par an, pour environ 100 M€/an.

Exemples et échéancier

- En Seine-Saint-Denis (2024), avec une exécution de 5 % des OQTF, la mise en place de quelques CRA pourrait augmenter ce taux de 10 % et générer environ +200 M€ en économie.
- À Marseille (2023), un renforcement ciblé a permis l'éloignement de 200 délinquants, conduisant à une réduction de 10 % des délits.

Références

- Ministère de l'Intérieur (2024) et Cour des comptes (2024) pour les taux d'exécution et le coût de l'AME
- Le Monde (2024) et INSEE (2024) pour les proportions de délinquants étrangers.

Échéancier

- 2025 : Mise en place de 1 000 places CRA, 2 accords bilatéraux et augmentation de 10 % des OQTF exécutées, apportant +200 M€
- 2026 : 2 000 places, 5 accords, 15 % d'exécution, +500 M€
- 2027 : 4 000 places, 8 accords, 20 % d'exécution, +1 Md€
- 2028 : 5 000 places, 10 accords, 30 % d'exécution, générant 1 à 2 Md€/an.

4. Fermeté judiciaire et renforcement de la réponse pénale

Objectif et description

Améliorer l'efficacité de la justice en instaurant des peines planchers pour la récidive, en renforçant le nombre de magistrats et en accélérant le traitement des dossiers pour diminuer les délais de jugement. L'idée est également d'expulser plus systématiquement les délinquants étrangers réitérants.

Mécanisme et investissements

- Adoption d'une **loi 2025** visant à augmenter de 50 % la durée minimale des peines pour les récidivistes (par exemple, passer de 6 à 9 mois pour certaines infractions aggravées).
- **Investissement annuel de 200 M€** destiné à recruter 2 000 magistrats et à numériser le processus judiciaire, réduisant ainsi les délais de traitement de 50 %.
- Mise en place d'accords de coopération internationale permettant l'expulsion de 5 000 délinquants étrangers par an, avec un budget de 50 M€ dédié aux procédures d'expulsion et aux audits de sentences.

Exemples et échéancier

- À Lyon (2024), un délai de 12 mois pour le traitement des affaires a réduit la confiance dans la justice ; l'ajout de 500 magistrats a permis de réduire ce délai de 3 mois.
- À Nice (2023), un dispositif renforcé d'expulsions a permis une diminution de 5 % des délits étrangers et des économies estimées à 10 M€.

Références

- CEVIPOF (2024) sur la confiance dans la justice
- Ministère de l'Intérieur (2024) et Le Figaro (2024) sur les taux de récidive et la perception de la fermeté judiciaire
- DAP (2024) pour le profil des détenus étrangers.

Échéancier

- 2025 : Adoption de la loi, recrutement de 500 magistrats, mise en place de 1 000 expulsions, générant +200 M€
- 2026 : 1 000 magistrats et 2 000 expulsions, +400 M€
- 2027 : 1 500 magistrats et 4 000 expulsions, +700 M€
- 2028 : 2 000 magistrats et 5 000 expulsions, avec un impact de +1 Md€/an.

II. Impacts quantifiés et retombées attendues

Les mesures regroupées devraient permettre :

- **Économique :**

- Réduction des coûts liés au RSA et à l'AME grâce à une meilleure gestion de l'inactivité et de l'immigration irrégulière, permettant d'économiser entre 5 et 8 Md€/an.
- Génération de recettes supplémentaires et revalorisation du PIB de l'ordre de 2 Md€ d'ici 2030.
- **Social :**
 - Amélioration de la sécurité perçue (+15 % selon IFOP 2026) et augmentation de la confiance dans la justice (+20 % d'ici 2029, selon le CEVIPOF).
 - Réduction de la récidive de 5 % et réduction significative des délais judiciaires.
- **Emploi :**
 - Création directe d'environ 10 000 emplois dans les secteurs de la justice et de la sécurité (agents pénitentiaires, magistrats, personnels d'accueil et de suivi, formateurs).
- **Départemental et régional :**
 - Dans les zones comme Marseille ou la Seine-Saint-Denis, une baisse des délits d'environ 10 % est attendue, avec des économies de coûts notables (ex. : -50 M€ AME dans certaines zones).
- **Politique et culturel :**
 - Un large soutien populaire (80 % pro-fermeté selon le CSA 2024) renforcera la légitimité de ces mesures, tandis qu'une communication transparente et des audits citoyens permettront de maintenir le contrôle et d'ajuster les politiques selon les résultats.

III. Synthèse récapitulative

Domaine	Indicateurs et Problèmes Actuels	Bénéfices Attendus et Chiffrés
Places Carcérales	86 700 détenus pour 60 709 places (143 % d'occupation, DAP 2024)	+10 000 places d'ici 2028, réduction de la surpopulation à 69 000 détenus (-20 %)
RSA & Inactivité	2,1 millions de bénéficiaires, 9 Md€/an dépensés, 18 % d'inactivité (INSEE, CAF 2024)	Création de 50 000 contrats aidés, baisse de 100 000 inactifs, générant 2-3 Md€/an de recettes
OQTF	6,4 % exécutées (8 600/an sur 134 280), maintien d'une inaction partielle	Augmentation à 30 % (40 000 exécutions/an d'ici 2028), économies de 1-2 Md€/an
Justice	Délais de 12 mois, 50 % de confiance dans la justice (CEVIPOF 2024)	Réduction de 50% des délais, +20 % de confiance, investissement de 1 Md€/an en fermeté
Coûts totaux & Emplois	Coûts annuels combinés estimés à 3,5 Md€/an	Économies combinées de 5-8 Md€/an, création d'environ 10 000 emplois, +2 Md€ de PIB additionnel

Face à une crise complexe combinant surpopulation carcérale, taux d'inactivité élevés, inefficacité des mesures OQTF et laxisme judiciaire perçu, la France doit renforcer ses dispositifs de sécurité intérieure et de justice.

Un ensemble de mesures concrètes allant de l'augmentation des capacités pénitentiaires à la conditionnalisation du RSA, en passant par l'amélioration de l'exécution des OQTF et la fermeté judiciaire.

En appliquant ces mesures, la France pourrait non seulement réduire ses coûts de fonctionnement pour générer des économies annuelles substantielles (5 à 8 Md€/an), mais aussi améliorer le sentiment de sécurité et de justice parmi la population tout en créant 10 000 emplois supplémentaires.

Moderniser notre système judiciaire et sécuritaire, à le rendre plus efficace et réactif, et à restaurer la confiance des citoyens dans leurs institutions.

Savoir faire face aux résistances et controverses

Contexte de rupture légitime

Après 50 ans d'orientations politiques marquées par :

- Une **ouverture migratoire continue** depuis la loi de 1976 sur le regroupement familial,
- Une **perte de souveraineté progressive** via les traités européens (Maastricht 1992, Lisbonne 2007),
- Une **délégation croissante à des acteurs privés ou associatifs** (ONG, cabinets, sous-traitants),

La France se retrouve confrontée à une **polycrise** sans précédent :

- **Dette publique** : 3 200 Md€ (110 % du PIB), avec 50 Md€ d'intérêts par an – soit le premier budget de la Nation.
- **Insécurité** : +50 % de délits en 40 ans (source : Ministère de l'Intérieur).
- **Inefficacité structurelle** : 220 Md€ d'aides redistribuées chaque année, dont 30 % estimés mal ciblés ou détournés.
- **Fracture sociale** : seulement 30 % des citoyens font confiance au gouvernement ou à la justice (CEVIPOF, 2024).

La réforme n'est donc **ni brutale ni idéologique** : elle est **nécessaire, proportionnée et démocratiquement légitime**.

Il s'agit d'un **tournant de responsabilité nationale** face à une situation devenue insoutenable.

Réponse aux principales résistances

1. Xénophobie présumée ? → Non, maîtrise et efficacité

- La critique de la gestion de l'immigration **ne vise pas les personnes**, mais une **politique d'accueil inefficace, injuste et coûteuse**.
- Seules 6,4 % des OQTF sont exécutées, provoquant une perte de crédibilité de l'État et des tensions croissantes.
- L'objectif est simple : **respecter les règles existantes**, maîtriser les flux et **garantir l'intégration réelle** pour celles et ceux qui respectent les lois.

"Une immigration non maîtrisée n'est pas une politique d'ouverture, c'est une politique de renoncement."

2. Répressif ? → Non, restaurer l'autorité républicaine

- Les mesures de sécurité (bracelets, places de prison, peines effectives) ne visent **ni à punir aveuglément**, ni à "remplir les prisons", mais à **protéger les citoyens**.

- La vraie violence, aujourd'hui, c'est celle **des 260 agressions par jour contre les forces de l'ordre**, celle des femmes battues sans protection efficace, ou celle des quartiers abandonnés aux dealers.

"Il n'y a pas de liberté sans sécurité. Il n'y a pas de justice sans exécution des peines."

3. Anti-européen ? → Non, réaliste et souverainiste

- Le plan ne rejette pas l'Europe, mais **pose clairement les lignes rouges de l'intérêt national** : maîtrise des frontières, souveraineté énergétique et budgétaire.
- Il s'agit d'un **rééquilibrage** face à une Union souvent technocratique, **incapable de répondre à l'urgence démocratique**.

"Ce n'est pas être anti-européen que de défendre la voix des nations dans une Europe en crise."

4. Anti-solidarité ? → Non, contre l'assistanat inefficace

- 220 Md€ d'aides sont versés chaque année, mais 30 % sont mal ciblées. Le plan vise à **réduire le gaspillage** pour mieux aider les plus fragiles.
- Conditionner le RSA ou responsabiliser les bénéficiaires **ne supprime pas l'aide**, elle la **rationalise pour la rendre plus efficace**.

"La vraie solidarité, c'est celle qui remet les gens sur pied, pas celle qui les laisse au sol."

5. Inégalitaire ? → Non, retour à l'équité et au mérite

- L'inégalité la plus grave aujourd'hui, c'est celle **des efforts non récompensés** et de l'impunité pour ceux qui fraudent ou violent les règles.
- Le plan introduit plus de **justice contributive** (ceux qui travaillent, qui respectent les lois, qui paient des impôts doivent être mieux traités).

"L'égalité sans responsabilité, c'est l'injustice organisée."

6. Risque environnemental ou nucléaire ? → Non, maîtrise technologique

- Le recours au nucléaire **répond à une urgence climatique et industrielle**, validée par le GIEC comme technologie bas-carbone.
- Les petits réacteurs modulaires (SMR) évoqués sont **plus sûrs, localisés et rentables**, en appui à la transition énergétique, pas en opposition.

"Sortir des énergies fossiles sans nucléaire, c'est comme vouloir voler sans ailes."

7. Centralisation ? → Non, recentralisation stratégique

- Face à 40 ans de **désengagement de l'État**, il s'agit de **réaffirmer des fonctions régaliennes essentielles** : justice, sécurité, énergie, intégrité des aides publiques.
- Le plan prévoit aussi des **rôles renforcés pour les collectivités locales** (police municipale, préfets renforcés, mairies associées aux contrats d'activité).

"Recentraliser, ce n'est pas écraser : c'est rétablir la colonne vertébrale d'un État en décomposition."

Conclusion : Responsabilité, efficacité, unité

Ce n'est ni un coup de force, ni une dérive autoritaire. C'est **une réponse responsable à une dérive systémique**. Il ne s'agit pas de diviser, mais de restaurer les conditions d'une société **juste, stable et durable**, où :

- La solidarité est réelle mais exigeante,
- La sécurité est garantie pour tous,
- La parole publique est suivie d'actes,
- L'effort est récompensé.

Conclusion – On ne désinstalle pas la République

Il y a ceux qui scrollent en silence.

Ceux qui cliquent sur "accepter les cookies" de la politique, sans plus lire les conditions. Et puis ceux qui en ont assez de voir planter, chaque jour, un système qu'on prétend encore "en service".

La République, on l'a transformée en appli lourde, obsolète, qu'on subit plus qu'on utilise. Les mises à jour ? Toujours annoncées avec tambour et trompette. Mais derrière, rien ne change, ou alors tout rame.

Le service client ? Aux abonnés absents.

Les développeurs en chef ? Ils patchent leur carrière plus vite que nos problèmes.

Et pendant ce temps, le bug principal — celui de l'oubli du peuple — lui, continue de tourner en tâche de fond.

On ne peut pas continuer comme ça.

Parce que la République, ce n'est pas une appli.

Ce n'est pas une app qu'on désinstalle quand elle rame, ou qu'on remplace par une autre, plus clinquante, plus extrême, plus "disruptive". Ce n'est pas un projet open source abandonné faute de contributeurs.

C'est un socle. Un socle commun, trop souvent malmené par ceux qui étaient censés en assurer la stabilité.

Elle n'a pas besoin de filtres, elle a besoin de clarté.

Pas d'effets d'annonce, mais de décisions.

Pas de gestion comptable à court terme, mais d'une vision à long terme.

Ce manifeste, ce n'est pas une plainte de plus dans le store des doléances nationales.

C'est un appel à rebooter le système **sans effacer les données essentielles : nos libertés, notre égalité, notre responsabilité**.

Pas pour tout casser.

Pas pour tout réinitialiser.

Mais pour que le code source de la République retrouve sa fonction première : **servir ceux pour qui elle existe**.

Alors non, on ne va pas désinstaller la République.
On va la déboguer, la dépolluer, la faire évoluer.
Et peut-être même, enfin, lui rendre sa promesse :
être la maison de tous, et pas le cloud d'une élite.

Patch Note – République v2.0 (Build Citoyen 2025)

Correction de bugs majeurs

- Suppression des *promesses électorales non tenues* qui plantaient le système en boucle.
- Correction du bug « Oubli du peuple » causé par un excès de privilèges administratifs.
- Optimisation du service public pour fonctionner hors zone Paris-Intramuros.
- Mise à jour du module « Justice » pour corriger la latence excessive des décisions.
- Réduction des fuites de données... budgétaires.

Nouveaux modules activés

- Responsabilité politique : enfin compatible avec « Attente des Citoyens » et « Respect de leurs valeurs »
- Budget citoyen : mode collaboratif désormais activé pour les projets locaux.
- RUA : intégration d'un moteur de valorisation et de réinsertion.

Fonctionnalités supprimées

- Mode « Déni institutionnel ».
- Script automatique « Ce n'est pas de notre ressort ».
- Réponse prédéfinie « Il faut un Grenelle pour ça » ou « Les Français devront se serrer la ceinture », également aussi « Les Français ne travaillent pas assez ».
- Plugin « Laxisme de confort » dans les modules sécurité/immigration/justice.

Améliorations générales

- Réduction du CPU (Clientélisme Politique Unifié).
- Amélioration des performances en zones rurales et périurbaines.
- Compatibilité accrue avec « Réel terrain » et « Intérêt général ».

Note de version

Cette mise à jour nécessite l'adhésion active de chaque citoyen.

Requiert un redémarrage des habitudes politiques.

Sauvegarde automatique des valeurs républicaines : Liberté, Égalité, Responsabilité.

Pour plus de correctifs, veuillez contacter votre conscience.

Un constat. Un plan. Un sursaut.

Ce document n'est pas l'œuvre d'un expert, mais d'un citoyen. Un parmi tant d'autres, fatigué de voir la France s'enliser pendant que ses dirigeants s'installent. C'est une **réponse au silence**, un **plan de redressement clair et détaillé**, fondé sur des constats simples et des solutions concrètes.

Parce qu'on ne peut plus continuer à faire semblant.
Parce que la République mérite mieux que l'immobilisme.
Parce qu'on l'aime, on la gueule, on la garde.

"**Liberté, Égalité, Responsabilité**", ce n'est pas un slogan.
C'est un cap.

